Le Conseil général des Vosges présente

2013

Rapport Développement Durable

JE VOIS LA VIE EN VOSGES | Conseil Général VOSGES

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
78445261
Acte Certifié exécutoire le : 18/02/2014

Pôle Développement du Territoire

Mission Développement Durable

31DEPARTEMENT DES VOSGES

Extrait des délibérations du Conseil général

Réunion du 24 janvier 2014

BUDGET PRIMITIF 2014

Rapport développement durable 2013

M. Roussel, Rapporteur de la commission «Développement local, équipements communaux, environnement et transports»

RAPPORT DE M. LE PRESIDENT

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :
Développement local, équipements communaux, environnement et transports

AVIS TECHNIQUES :
Routes et infrastructures
Action sociale, solidarité et logement
Education, jeunesse, sports et culture
Finances, administration générale et économie

AVIS BUDGETAIRE :

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
78445261
Acte Certifié exécutoire le : 18/02/2014

Pourquoi ? :

La loi Grenelle du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, précisée par le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport « développement durable** ».

Son objectif est double :

- donner aux élus un maximum d'éléments pour intégrer une vision « développement durable » lors du vote du budget,
- informer les citoyens sur les actions et politiques mises en œuvre dans ce sens par la collectivité.

Le rapport porte sur :

- « un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire. »

Comment ?

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur les actions menées par le Conseil général des Vosges.
Ainsi, seules les actions proposées par les directions ou par la mission développement durable y ont été intégrées.
Les actions sont présentées suivant l'organisation du plan quadriennal, et sont questionnées à travers les 10 critères « développement durable » du cadre de référence national, selon la fiche « mode d'emploi » ci jointe.

En 2013 ?

Vis-à-vis du développement durable et en ce qui concerne le **fonctionnement de l'administration**, l'année 2013 a été marquée par :

- L'élaboration du plan d'actions du Plan Climat Energie Interne du Conseil général, traduisant en actions opérationnelles la volonté de l'Assemblée d'engager le Département dans une véritable politique « climat » (délibération du BP 2013) (voir rapport spécifique pour plus de précisions). L'élaboration de ce programme d'actions, menée en s'appuyant sur un comité de suivi regroupant toutes les directions et les 3 vice-présidents les plus concernés, a jeté les bases d'un travail transversal favorable à la mise en place future d'un projet départemental de développement durable tel qu'un agenda 21.

- L'élaboration du projet d'administration, qui prévoit un volet large dédié au développement durable, avec un programme de formation au développement durable destiné aux managers et aux agents, ainsi que des actions thématiques (déchets, collèges, marchés responsables, éco-conduite, co-voiturage).

- Une appropriation progressive des notions liées au développement durable, grâce entre autres à la sensibilisation des comités de direction des grands pôles de l'administration (Pôle Développement du Territoire et Pôle Développement des Solidarités). Certaines initiatives issues des services en témoignent, même si leurs objectifs de départ ne sont pas toujours ciblés sur le développement

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
78445261
Acte Certifié exécutoire le : 18/02/2014

durable, mais plutôt sur les économies financières, l'optimisation des moyens ou la modernisation de l'administration.

Ainsi, à titre d'exemples, on peut noter l'intérêt :
- de la mutualisation des imprimantes
- des efforts de dématérialisation des documents administratifs
- de l'application Randomobile ®.

Pour ce qui concerne le développement durable dans **les politiques départementales**, l'année 2013 a permis entre autres :

- le déploiement de la politique « transports » (LIVO notamment) avec un nouveau règlement voté en 2013,
- la révision de nos aides aux collectivités locales, intégrant notamment des critères « développement durable »,
- le renouvellement du Schéma Départemental de Développement du Tourisme,
- l'établissement du 2ème Schéma Départemental des Enseignements Artistiques,
- la mise en œuvre du 4ème Schéma de Prévention et de Protection de l'Enfance, signé en décembre 2012,
- le pilotage du Pacte territorial d'insertion pour le Revenu de Solidarité Active (RSA),
- l'organisation, le 3 décembre, d'une journée de réflexion destinée à des Vosgiens bénéficiaires du RSA sur la notion de l'engagement dans son projet,
- le lancement du projet « Vosges, terre de solidarités ».

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette présentation. Les pièces annexes sont consultables à la Mission « Questure et Assemblée ».

RAPPORT DE LA COMMISSION

Après en avoir délibéré, la commission « Développement local, équipements communaux, environnement et transports », à l'unanimité des membres présents, vous demande de donner votre accord aux propositions contenues dans le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général concernant le développement durable 2013.

La commission « Routes et infrastructures », à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis conforme sur les propositions contenues dans le rapport.

La commission « Action sociale, solidarité et logement », à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable sur les propositions contenues dans le rapport.

La commission « Education, jeunesse, sports et culture », à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable sur les propositions contenues dans le rapport.

La commission « Finances, administration générale et économie », à l'unanimité de ses membres, émet un avis favorable sur les propositions contenues dans le rapport.

RESUME DE LA DELIBERATION

Après lecture de l'avis des commissions, l'Assemblée départementale prend acte, à l'unanimité, de la présentation figurant au rapport.

Le Président,

Liste des actions présentées dans le rapport développement durable 2013

n° fiche	Projet	Pôle	Pilote
	Orientation 1 : les Vosgiens…bien dans leur vie		
1	Expérimentation d'agenda 21 de collège	PDT	Mission DD + DE
2	Les aides aux projets pédagogiques des collèges et des écoles (EEDD et culture)	PDT	DE
3	LIVO (Lignes Interurbaines Vosgiennes)	PDT	DDIT - Service Transports
4	Handicap : le rallye France-Alsace accessible à tous	PVP	SJSVA
5	RandoMobile® : une application pour le rallye de France 2013	PVP	SJSVA
	Orientation 2 : les Vosgiens…bien ensemble		
6	Le Développement Social Local (DSL) au sein du Programme Départemental d'Insertion (PDI)	PDS	DPS et DSVS
7	L'Insertion par l'Activité Economique (IAE)	PDS	DPS et DSVS
8	Les solidarités en action	PDS	DPS et DSVS
9	Le festival départemental du colport'âge "Par 4 chemins"	PDS	DGAS
10	Les 10 ans des CLIC	PDS	Maison de l'Autonomie et de la Solidarité
11	Opération "Ruches" : 1 million d'indicateurs pour les Vosges	PDS	DGAS
12	La Carte ZAP + 88	PVP	SJSVA - Mission Jeunes
	Orientation 3 : les Vosgiens…font bouger les Vosges		
13	La gestion du parc d'activités "Cap Vosges Remomeix"	PDT	DDIT - Service Infrastructures
14	Le plan "Abeilles et insectes pollinisateurs"	PDT	DACEN - Service Appui aux Territoires
15	Grenelle de l'Environnement - soutien aux économies d'énergie dans les projets des collectivités locales	PDT	DACEN - Service Environnement et PDT - Service Subventions aux Collectivités
16	Grenelle de l'Environnement - soutien au bois construction	PDT	DACEN - Service Environnement et PDT - Service Subventions aux Collectivités
17	Grenelle de l'Environnement - soutien au bois énergie	PDT	DACEN - Service Environnement et PDT - Service Subventions aux Collectivités
18	L'aide au regroupement forestier	PDT	DRP - Service Foncier
	Orientation 4 : les Vosgiens…soignent leur territoire		
19	Le défi "familles à énergie positive"	PDS	DSVS - Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale d'Epinal Ville et Epinal Couronne

20	La fête des économies d'énergie	PDS	DSVS - Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale de Rambervillers et Bruyères
21	La révision des aides aux collectivités	PDT	DACEN + PDT - Service Subventions aux Collectivités
22	La mise en place d'un réseau RED au CG88	PDT	DACEN - Service Environnement
23	La politique départementale des ENS	PDT	DACEN - Service Environnement
24	L'aide à l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal	PDT	DACEN - Service Appui aux Territoires
25	L'aide aux aménagements payagers	PDT	DACEN - Service Appui aux Territoires
26	L'aide à la plantation de haies et d'arbres d'alignement	PDT	DACEN - Service Appui aux Territoires
27	L'aide aux opérations programmées d'amélioration des vergers	PDT	DACEN - Service Appui aux Territoires
28	L'aide à la plantation des arbres fruitiers dans le cadre des aménagements fonciers	PDT	DRP - Service Foncier
29	L'appui aux projets des associations, collectivités et établissements publics en faveur du DD	PDT	Mission DD
30	Vosges, le plus beau est avenir…	PDT	Mission DD
31	La viabilité hivernale	PDT	DRP - Services Routes et Unités Territoriales
32	Le fauchage raisonné	PDT	DRP - Services Routes et Unités Territoriales
33	Les aires de covoiturage	PDT	DRP - Services Routes et Unités Territoriales
34	L'isolation thermique des bâtiments	PDT	DRP - Service Immobilier
35	La forêt de Tignécourt	PDT	DRP - Service Foncier
	Orientation 5 : les Vosgiens…et leur Conseil général		
36	La dématérialisation des DCE	PVP	DAJA
37	La dématérialisation des documents institutionnels	PVP	DIAL
38	L'application "télérecours"	PVP	DAJA
39	Le projet d'administration	DGS	DOCPE
40	La sensibilisation des agents au Développement Durable	PDT	Mission DD
41	La plateforme EEDD des Vosges	PDT	Mission DD
42	Le Plan Climat Energie Interne	PDT	Mission DD

LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD)

« Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. »
(Rapport « Notre avenir à tous » - Commission mondiale sur l'environnement et le développement - Mme Gro Harlem Brundtland, 1987)
Un développement qui concilie équité sociale, efficacité économique et préservation de l'environnement.

LE CADRE DE REFERENCE NATIONAL

C'est un cadre construit collectivement (comité national Agenda21, associations d'élus, collectivités), qui repose sur plusieurs années d'observation de plus de 100 collectivités (appels à projets notamment).
Outil utilisé aujourd'hui par de nombreuses collectivités, destiné à les accompagner.
Il décline 10 critères clefs sur lesquels un projet de développement durable doit s'appuyer : 5 critères « finalités » et 5 critères « méthodologie ».

Les 1ères assises vosgiennes de l'EEDD

Les 10 ans des CLIC

LA METHODE DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES

L'objectif du rapport est de montrer comment nos politiques, stratégies, actions répondent aux finalités du DD. Plutôt qu'une liste d'actions potentiellement concernées par chacune des finalités, il a été préféré une analyse de nos actions et/ou politiques au regard des 10 critères, dans un objectif pédagogique et une démarche de progrès.
Les actions ont été proposées par les directions et/ou la mission DD. Elles concernent aussi bien l'exemplarité de la collectivité dans son fonctionnement que les politiques mises en œuvre.

INDICATEURS

Premiers éléments de bilan, à titre d'information.

BUDGET

Budget consacré à l'action en 2013 (ou bilan depuis le début de l'opération quand c'est la 1ère fois que l'action est présentée).

PISTE DE PROGRES

Elément recherché dans le futur pour améliorer la prise en compte du développement durable

Le tricot urbain

LES FINALITES ESSENTIELLES DU DD (FINALITES)

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE (CLIMAT)

Comment l'action répond-elle aux 2 enjeux : atténuation des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique ? L'action a-t-elle un impact en matière de consommation énergétique ? La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables sont-elles privilégiées ?

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Comment l'action contribue-t-elle à la biodiversité et à la qualité paysagère ? A-t-elle un impact sur les ressources naturelles (eau, matières premières, sols, air…) ? Un suivi écologique est-il prévu ? L'action participe-t-elle à une meilleure connaissance de la biodiversité, et à une diffusion de ces connaissances aux habitants… ?

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

L'action renforce t'elle le lien social entre les habitants, entre les générations ? Contribue-t-elle à diminuer les inégalités ? à lutter contre les grandes précarités (perte d'autonomie, perte d'emploi, logement insalubre…) ? L'action concerne t'elle la coopération entre territoires (proches ou lointains) ?

EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

L'action vise-t-elle à améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers ? L'action permet-elle de satisfaire des besoins essentiels notamment l'éducation, l'accès à l'emploi, le logement, la santé, la culture et les loisirs… ? Permet-elle l'accès aux services publics, transports, infrastructures de communication… ? L'action a-t-elle un impact sur la santé environnementale, les risques ? Favorise-t-elle des pratiques durables (alimentation saine, activités physiques…) ?

DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES (ECONOMIE RESPONSABLE)

L'action favorise t'elle l'émergence de projets responsables (économie sociale et solidaire, filières agricoles durables…) ? A-t-elle un impact en matière de production de déchets ? Incite-t-elle à des pratiques de consommation et d'achats responsables ? Prépare-t-elle l'adaptation de l'économie locale, des emplois, des formations ?

LES ELEMENTS DETERMINANTS D'UNE DEMARCHE DE DD (METHODOLOGIE)

AMELIORATION CONTINUE

L'action, si elle se fait sur la durée, s'intègre-t-elle dans une logique d'amélioration continue (c'est-à-dire qu'à partir d'objectifs planifiés et des résultats de l'évaluation, des préconisations sont faites pour améliorer l'action) ? Si oui, quelles sont les préconisations retenues pour 2012 ? L'action est-elle innovante ? Des apprentissages sont-ils retenus de l'action ? Est-elle diffusée au sein de réseaux d'échanges ?

TRANSVERSALITE

La transversalité de l'approche est-elle souhaitée, facilitée ? L'action s'articule-t-elle avec d'autres actions sur le même territoire ? Les décisions sont-elles prises sur la base de critères multiples ? Les impacts croisés de l'action ont-ils été étudiés ?

PILOTAGE

Comment le pilotage de l'action s'organise-t-il ? Comment les élus sont-ils impliqués ? Y a-t-il un comité de pilotage ? Est-il diversifié ?

PARTICIPATION

Les acteurs locaux sont-ils associés à l'action ? L'information et la participation sont-elles adaptées aux différents publics, aux différents temps du projet, aux différentes échelles du territoire ?

EVALUATION

Un dispositif d'évaluation de l'action est-il prévu ? Prévoit-il des indicateurs et des objectifs chiffrés ? L'évaluation associe t'elle les habitants et usagers ? Les recommandations issues de l'évaluation sont-elles suivies d'effet ? Communique-t-on sur ces résultats ?

ACTION n°1

L'EXPERIMENTATION AGENDA 21 DE COLLEGE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…bien dans leur vie

Programme
n°02 - La scolarité : les dotations et l'équipement des collèges

Direction pilote :
PDT – Mission Développement Durable en partenariat avec la Direction de l'Education

Description :
Il s'agit d'une expérimentation d'agenda 21 menée sur 2 collèges vosgiens (ou établissement en démarche de développement durable). A l'initiative du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, cette expérimentation s'appuie sur 2 collèges volontaires : « Spitzemberg » à Provenchères-sur-Fave et « le Tertre » à Remiremont, après appel à candidature. Le Conseil général est très investi en mobilisant la Direction de l'Education, les unités territoriales concernées et la Mission Développement Durable. L'année 2013 était la 4ème année du projet, année intermédiaire sans réunion du Comité de pilotage.

Un bilan de ces expérimentations sous format DVD a été réalisé en 2013 par le Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et le Conseil général et présenté à différents publics internes.

Partenaires :
Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Groupe Régional d'Animation, d'Initiation à la Nature et l'Environnement Lorraine, DSDEN, CRDP, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Conseil régional, partenaires locaux des collèges : associations locales, communes et communauté de communes.

Budget :
1 800 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
L'expérimentation devrait permettre de faire émerger une démarche collective et concertée pour les collèges qui deviennent co-acteurs du développement durable. L'objectif est également de permettre une association plus étroite entre services gestionnaires et usagers pour au final aboutir à des économies des coûts de fonctionnement. Les chantiers départementaux deviennent des supports pédagogiques (ex : photovoltaïque).

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES :**
Actions prévues en matière de nature, forêt, jardin, mare. Aménagements réalisés dans les collèges, pour servir de support pédagogique : jardin et mare.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Lien social entre les acteurs vivant au collège renforcé autour du projet. Actions solidaires menées dans les 2 collèges.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Contribue à une mobilisation collective dans le collège, à la prise d'initiatives, et à la connexion entre certaines actions (ex : repas bio et animations pédagogiques liées).

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Intégration de la problématique des déchets dans les 2 projets.

→ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Bilan en cours de rédaction. Les suites à donner et notamment l'extension du dispositif seront étudiées.

++ **TRANSVERSALITE**
Caractère transversal de l'approche particulièrement étudié dans l'expérimentation car difficile.

++ **PILOTAGE**
Comité de pilotage technique réuni à toutes les étapes du projet. Comité de pilotage institutionnel réuni 2 fois dans les établissements. Echanges réguliers avec les établissements. Points d'étape transmis aux vice-présidents délégués à l'environnement et aux collèges. L'année 2013 a été une année beaucoup plus légère avec uniquement un suivi des actions des 2 collèges.

\+ **PARTICIPATION**
Toutes les catégories de personnes des collèges sont associées : enseignants, élèves, équipe administrative (principal ou adjoint, gestionnaire, infirmière, conseiller permanent d'éducation), techniciens des collèges.

\+ **EVALUATION**
Critères définis pour l'expérimentation. Critères définis par chaque établissement pour son agenda 21.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°2

LES AIDES AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES COLLEGES ET DES ECOLES (EEDD ET CULTURE)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…bien dans leur vie

Programme
n°02 - La scolarité : les dotations et l'équipement des collèges
N°12 – La jeunesse

Direction pilote :
PDT - Direction de l'Education

Description :
L'objectif de ces 2 aides est de soutenir la réalisation de projets culturels et environnementaux ainsi que la réalisation de sorties sur des sites départementaux ou à rayonnement départemental.

Partenaires :
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), Mission Développement Durable, Direction du Développement Culturel, plateforme EEDD des Vosges, écoles et collèges.

Budget 2012:

** Ecoles :*
Aide au transport : 26 350 € dont 5 610 € pour l'EEDD

Aide classes découverte : 68 670 €

** Collèges : (via les Contrats Educatifs et Culturels)*
Toutes aides confondues : 90 310 €
dont 8 450 € pour l'EEDD

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif*

0 ■ **CLIMAT**
Le moyen de transport en lui-même n'est pas forcément le plus économe en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les sorties proposées permettent aux élèves d'appréhender les nouveaux bons gestes en la matière.
En outre, les déplacements sont limités au département (exception : 50 km autour de l'école si pas d'équivalent pédagogique dans les Vosges).

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Les aides financent des projets scolaires liés au développement durable ce qui permet de présenter, entre autre, aux élèves la diversité des espaces naturels vosgiens et d'aborder différentes thématiques liées à la fragilité de ces milieux, à la finitude des ressources disponibles et donc à la nécessité de les préserver par un comportement responsable.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Découverte de l'histoire et de la géographie du lieu où résident les élèves =>se sentent plus concernés par l'avenir de ce territoire.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Découverte de nouveaux horizons qui favorisent leur développement intellectuel et leur ouverture sur le monde extérieur.
La mise en œuvre d'un projet à l'échelle de l'établissement est le support concret de l'enseignement des disciplines fondamentales (français, mathématiques, sciences,…).

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Impact sur les territoires visités et les acteurs locaux (associations, organisateurs, sites visités, transporteurs,…).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…)* ***pour l'année scolaire 2012-2013*** *:*

- Contrats éducatifs et culturels : 39 collèges publics et 9 collèges privés ont réalisé 202 projets dont 16 projets EEDD
- Aides au transport et classe découverte : 134 écoles publiques et 5 écoles privées concernées
- 70 établissements (dont 17 collèges) engagés dans l'appel à projets scolaires EEDD soit 5 319 élèves concernés

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Recherche de maximisation des transports avec développement des projets inter-écoles. Sélection pointue des projets en fonction des thèmes abordés et du lien avec l'enseignement (sorties ludiques non concernées par le dispositif).

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Travail partenarial avec les différents services du Conseil général qui ont un lien avec les projets proposés par les structures scolaires (réunions de travail inter-services).

\+ ■ **PILOTAGE**
Travail en lien étroit avec l'éducation nationale.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Choix des projets subventionnés avec les membres de la plateforme EEDD des Vosges (au sein d'un comité de validation réunissant l'Education nationale, le CG88, les autres organismes financeurs ou proposant un dispositif).

0 ■ **EVALUATION**

PISTE DE PROGRES

Simplifier les procédures et concentrer les moyens sur les domaines prioritaires du Conseil général (culture, EEDD).

ACTION n°3

LIVO (Lignes Interurbaines Vosgiennes)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…bien dans leur vie

Programme
n°03 - La scolarité : les transports scolaires

Direction pilote :
PDT - Direction du Développement des Infrastructures et des Transports – Service des Transports

Description :
Mis en place au 3 juillet 2010, le réseau LIVO propose ses services de transports dans tout le département.
La formule de la Délégation de Service Public (DSP) sur 7 ans a été choisie par le Conseil général. La DSP est confiée à 2 délégataires (Ouest et Est). Les objectifs sont de :
- développer le potentiel commercial du réseau par la mise en place d'une politique de communication offensive,
- d'optimiser l'équilibre financier de la DSP,
- d'assurer une politique de qualité des services et d'intégrer le réseau de transport dans une démarche environnementale.

L'offre de transport a été réorganisée avec une hiérarchisation du réseau. La politique tarifaire a été harmonisée.
Une politique active de communication a été lancée, afin de faire connaître le réseau et d'inciter les Vosgiens à utiliser ce mode de déplacement collectif.

Partenaires :
Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, 2 délégataires : groupement ReV composé des transporteurs KEOLIS, Marcot et SADAP, VEOLIA Transport, Vélo bleu, communautés de communes, communes, Conseil régional.

Budget :
6 800 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Pôle intermodal à Epinal avec l'installation d'une centrale de mobilité dans les locaux de la gare routière. Lien entre le site internet LIVO vers un site de covoiturage. Expérimentation de location de vélos classiques et à assistance électrique.

0 ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Des véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite. Horaires adaptés à la desserte d'établissements scolaires (lycées, collèges…). Mise en place d'une centrale d'information et de réservation. Politique tarifaire harmonisée et lisible. Intégration d'une gamme sociale pour les bénéficiaires du revenu de Solidarité active, de l'Allocation de Solidarité pour les personnes âgées et les personnes présentant un handicap reconnu à 80%. Pass Jeune vendu avec la carte ZAP. Pass Sénior proposé mais peu demandé.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Effet "réseau" lié à la livrée unique des cars. Animations pédagogiques lors de la semaine de la mobilité en septembre 2013.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Création de services à la demande dans les territoires ruraux.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 27 lignes régulières dont 7 structurantes s'articulant autour de 9 pôles
- 11 lignes régulières à forte fréquentation scolaire
- 92 véhicules
- 2,6 millions de kilomètres / an
- 4 200 scolaires transportés chaque jour

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Liens à développer avec l'aménagement des premières aires de covoiturage.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
La complémentarité de Livo est recherchée avec le réseau METROLOR et les services de transport organisés par les communautés de communes et/ou communes.
En 2013, un premier exemple de collaboration avec la mise en place de services de la Région dans le cadre de la DSP LIVO.

++ ■ **PILOTAGE**
Comité de suivi régulier, présidé par le vice-président délégué aux transports.

0 ■ **PARTICIPATION**

\+ ■ **EVALUATION**
Prévue, afin de réajuster l'offre de transport, améliorer les correspondances…
Enquête image réalisée en 2013.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°4

HANDICAP : LE RALLYE FRANCE-ALSACE ACCESSIBLE A TOUS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…bien dans leur vie

Programme
n°07 - le sport

Direction pilote :
PVP - Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Description :
Installation d'un espace pour personnes à mobilité réduite lors du passage dans les Vosges du rallye France - Alsace, manche du Championnat du Monde des Rallyes.

Partenaires :
Organisateurs du rallye, délégation départementale de l'APF (Association des Paralysés de. France), établissements spécialisés

Budget :
15 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Accessibilité à une manifestation d'envergure : placer les personnes à mobilité réduite dans les mêmes conditions que les personnes valides à l'occasion d'un événement sportif d'envergure internationale.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Pour les personnes qui ont pu être présentes, possibilité de partager un loisir auquel elles n'ont pas accès seules.

0 ■ **RESSOURCES**

0 ■ **ECONOMIE**

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- capacité d'accueil de la plateforme : 150 fauteuils
- 150 personnes inscrites, 150 demandes honorées (75 le matin + 75 l'après-midi)
- notoriété internationale, puisque des personnes à mobilité réduite sont venues de Belgique et d'Allemagne pour participer à la manifestation

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Action mise en œuvre pour la première fois en 2011 avec une capacité d'accueil de 60 personnes ; augmentation de la capacité, permettant d'honorer toutes les demandes.

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Avec l'Unité Territoriale Est Montagne pour l'installation de la structure.

\+ ■ **PILOTAGE**
Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Le choix du site et l'implantation de la structure ont fait l'objet d'une concertation étroite avec les organisateurs du rallye et la délégation départementale de l'APF - Animation de la plateforme par des bénévoles de cette délégation départementale.

++ ■ **EVALUATION**
Retours positifs directs des personnes présentes confirmés ensuite par de nombreux courriers de remerciement et par un excellent retour presse ; volonté réaffirmée par les participants de voir cette initiative se pérenniser et se développer.

PISTE DE PROGRES

« Contagion" souhaitée : d'autres collectivités pourraient aménager une structure identique pour suivre d'autres manifestations...

ACTION n°5

RANDOMOBILE® : UNE APPLICATION POUR LE RALLYE DE FRANCE 2013

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…bien dans leur vie

Programme
n°07 - le sport

Direction pilote :
PVP - Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Description :
Développement d'une application mobile pour limiter les déplacements en voiture et garantir la sécurité des spectateurs lors du passage dans les Vosges du rallye France – Alsace.

Partenaires :
Fédération Française de Sport Automobile et Fédération Française de Randonnée Pédestre

Budget :
15 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Le rallye de France engendre le déplacement de nombreux spectateurs ; la stratégie proposée consiste à offrir à ces spectateurs une alternative pratique afin qu'ils limitent au maximum l'utilisation de leur véhicule durant la course.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Poursuite de plusieurs objectifs :
- encourager les spectateurs à se sédentariser
- les sensibiliser aux consignes de sécurité sans être "donneur de leçon"
- les inciter à découvrir les spécificités touristiques du département
- se démarquer des autres partenaires institutionnels.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Pratique, l'application RandoMobile® géolocalise des chemins piétons balisés, les parkings, les zones public officielles et les principaux points d'intérêt touristiques ; utile, elle permet aux spectateurs de se garer à l'extérieur du circuit puis de rejoindre à pied les zones sécurisées dans le respect des recommandations, de consulter la liste des concurrents et leur palmarès ; ludique, elle rend l'environnement "cliquable" grâce au géocaching et à la réalité augmentée.

0 ■ **RESSOURCES**

0 ■ **ECONOMIE**

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 1 039 téléchargements (objectif initial : 500)
- nombre de contacts sur le stand du Conseil général
- nombre de personnes inscrites au jeu de géocaching

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Opération menée à titre expérimental pour une édition. A terme, l'objectif est d'ouvrir l'initiative aux autres collectivités territoriales pour une communication plus complète et plus efficace au service de la sécurité du public et de l'accueil des spectateurs.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Axe créatif : rapprocher la Fédération Française de Sport Automobile de la Fédération Française de Randonnée Pédestre autour d'une application mobile commune et jouer sur cette alliance paradoxale et unique pour éveiller au minimum la curiosité.

\+ ■ **PILOTAGE**
Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Implication totale de tous les partenaires.

\+ ■ **EVALUATION**
Prévue dès le début du fait de son caractère expérimental.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°6

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL (DSL) AU SEIN DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°10 - Les solidarités

Direction pilote :
PDS - Direction des Politiques de Solidarités et Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale

Description :
Le Développement Social Local (DSL) peut se définir comme une philosophie et un processus d'intervention sociale pour répondre à des problématiques sur un territoire en prenant appui sur la participation des habitants, le croisement des politiques publiques et la mutualisation des ressources. Il renvoie à une forme d'accompagnement social inscrite dans le Programme Départemental d'Insertion.
En référence à 2 documents cadre qui forment l'ossature politique (le Pacte Territorial d'Insertion) et l'ossature opérationnelle (le Programme Départemental d'Insertion), le DSL se traduit concrètement par une forme d'accompagnement individuel ou collectif visant à ce que l'usager se prenne en charge pour tenter de construire « ses » solutions et trouver « ses » réponses compte tenu des difficultés rencontrées telles que la santé, le mal être, la parentalité, la mobilité, le logement, la formation…etc.
Pour mémoire, le PDI est le document cadre obligatoire répertoriant et définissant l'offre d'insertion, animé sur le territoire départemental ; revu chaque année, il doit être présenté à l'assemblée départementale avant le 31 mars.
Le Pacte Territorial pour l'Insertion quant à lui formalise l'engagement réciproque entre le Président du Conseil général et les partenaires engagés dans la lutte contre les exclusions. Il a été signé en octobre 2011 en présence de 9 partenaires : Etat (DIRECCTE, Pôle Emploi), Région, Association des Maires, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutuelle Sociale Agricole (MSA), Chambres consulaires, représentants du rSa.

Partenaires :
Associations, habitants, collectivités, institutions, CAF, MSA, services de l'Etat, Conseil régional, chambres consulaires.

Budget :
1 200 000 € : une ligne mutualisée comprenant les actions PDI et DSL

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif*

0 ■ **CLIMAT**

0 ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Finalité première du DSL : mobilisation et participation des populations, lien social, vivre ensemble. Par la mixité des publics sur un territoire donné, il contribue à la lutte contre toute exclusion.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
L'engagement de la personne et sa mobilisation à construire ses propres réponses est au cœur du DSL : démarche personnelle, responsable et gratifiante. Reconnaissance des individus par la société.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Une philosophie et un processus qui impactent directement sur des modes d'organisation prenant en compte une mutualisation de moyens et de compétences. Ex : organisation de covoiturage, modes de garde collectifs, organisation de loisirs, atelier de recherche d'emploi…Contribution au développement local d'un territoire par une offre de services à la population, la création de nouvelles activités pouvant générer des richesses.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- La mobilisation de la population.
- La vivacité du tissu associatif.
- La mobilisation des acteurs

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Une action sociale qui sort d'un cadre purement interventionniste pour se rapprocher d'une stratégie d'accompagnement ayant pour objet le développement de la personne par sa mise en mouvement à partir de ses potentialités, de ses expériences, de son cadre de vie et de ses modes de vie.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Selon les problématiques rencontrées et les solutions à apporter : la prise en compte globale de la situation de la personne.

++ ■ **PILOTAGE**
Le pilotage général du PDI est assuré par la DPS qui organise annuellement une réunion de bilan entre les signataires du Pacte territorial pour l'insertion, à laquelle prend part le vice-président délégué à l'insertion et au logement. Les actions sont suivies localement et pilotées par les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale, avec l'association des habitants, associations, collectivités territoriales.

++ ■ **PARTICIPATION**
Démarche fondée sur la participation des habitants. Relier le projet de la personne aux potentialités et réalités du territoire. Ce qui oblige l'usager ou le groupe d'usagers à se mobiliser et à s'inscrire dans une dynamique citoyenne de projets.

++ ■ **EVALUATION**
Les pratiques professionnelles/temps d'intervention, la rationalisation et la mutualisation des moyens, l'impact sur le territoire.

PISTE DE PROGRES :
La mutualisation de la ligne budgétaire PDI/DSL traduit une logique de globalité plutôt qu'une entrée ciblée sur les différents types de publics ou de thèmes abordés (logement, jeunesse, mobilité…). Il s'agit d'insertion dans la société et pas uniquement au travers d'activité économique.

ACTION n°7

L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°10 - Les solidarités

Direction pilote :
PDS - Direction des Politiques de Solidarité et Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale

Description :
L'IAE, au travers du chantier d'insertion, est une offre de service proposée à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et ne parvenant pas à réintégrer le monde du travail dit « ordinaire ». Le challenge est le retour à l'emploi par l'emploi, en permettant au travers d'un contrat de travail aidé (CUI contrat unique d'insertion - CAE contrat d'accompagnement à l'emploi) appuyé par un accompagnement spécifique, d'exercer une réelle activité professionnelle ; une façon de se *(re)*-confronter aux réalités de l'entreprise, de redonner l'envie, de retrouver une utilité, de combler des lacunes de formation dans la perspective d'un retour à l'emploi durable.
Enfin, l'Insertion par l'Activité Economique contribue aussi au développement du territoire.

Partenaires :
Etat (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommations, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Protection sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), Pôle emploi), collectivités territoriales (communes et Communautés de communes), associations d'insertion, Conseil général (Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale et Direction des Politiques de Solidarité), Mission Développement Durable, Direction du Développement Culturel, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement).

Budget :
3 000 000 € (50% pour l'aide à l'encadrement technique, 50% pour la prise en charge des contrats aidés)

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 — ■ **CLIMAT**

\+ — ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
L'intervention des chantiers d'insertion porte essentiellement sur le champ de l'environnement : entretien d'espaces naturels sensibles, entretien du petit patrimoine, remise en état de pâtures, création de jardins, entretien et préservation du petit patrimoine bâti, entretien des berges…

\+ — ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Reconnaissance sociale grâce au statut de salarié, aux types de tâches réalisées et aux commanditaires.

\+ — ■ **EPANOUISSEMENT**
Par déduction, dès lors que la personne est reconnue, elle existe et fait partie du corps social. Le fait d'être reconnu « actif » et utile socialement permet de faire tomber des barrières et ainsi de faire évoluer son projet personnel.

\+ — ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Concept de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : le secteur de l'IAE permet d'expérimenter de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie :
- rechercher une rentabilité sur des segments de marchés non rentables,
- amener les salariés à participer à la vie de l'entreprise,
- construire des stratégies de développement en prenant appui sur des réseaux et des partenariats,
- mobiliser les collectivités territoriales.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 24 chantiers d'insertion
- 500 salariés en contrat aidé

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ — ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Ouverture vers de nouveaux marchés, activation d'outils innovants telle que la clause sociale dans les marchés publics.

++ — ■ **TRANSVERSALITE**
Elle est recherchée selon les types d'activités développées : environnement, culture, appui aux collectivités.

++ — ■ **PILOTAGE**
Dialogue de gestion annuel + comité de pilotage spécifique composé de représentants de l'Etat, du Conseil général, des collectivités territoriales et structures IAE.

++ — ■ **PARTICIPATION**
Relier le projet de territoire et le projet de la personne en recherchant l'association des acteurs locaux (association, population, mairies, acteurs économiques).

\+ — ■ **EVALUATION**
Indicateurs chiffrés au début de l'année concernant des objectifs de retour à l'emploi (30% attendus pour 25% de réalisés).

PISTE DE PROGRES

Une reconnaissance de l'IAE dans le champ de l'ESS (loi Hamon en cours de préparation). L'obligation pour les collectivités d'activer la clause sociale et environnementale (2014).

ACTION n°8

LES SOLIDARITES EN ACTION

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°10 - Les solidarités

Direction pilote :
PDS - Direction des Politiques de Solidarités

Description :
L'évènement « Les solidarités en action » a constitué en un temps « d'arrêt sur image » dans l'idée de présenter et d'expliquer l'action départementale et les politiques qui s'y rattachent. Ainsi fin 2012, ce sont 25 évènements qui ont été organisés aux 4 coins du département ; à l'automne 2013, près de 600 vosgiens se sont retrouvés dans cette dynamique au travers d'événements spécifiques illustrant et valorisant la complémentarité des directions et des services, la mutualisation de moyens et de compétences ; des actions mises en œuvre pour servir l'intérêt général, répondre aux attentes de l'habitant avec pour résultat de créer des solidarités sur les territoires. Un programme d'actions (conférences, exposition, spectacles, animations, marche populaire, débats, ateliers d'écriture) était proposé à divers publics (travailleurs sociaux, habitants, bénéficiaires du RSA, résidents de maisons de retraite, grand public), sur des thématiques croisant les solidarités (culture, environnement, biodiversité, famille, enfance, mobilité, éducation, action sociale, grand-maternité…).

Partenaires :
Une mobilisation en interne : inter-directions et inter services, SDIS, LIVO.
Un partenariat externe représentant l'ensemble des forces vives des territoires : collectivités locales, associations sociales, éducatives, sportives, acteurs économiques (entreprises, chambres consulaires), population, acteurs culturels…

Budget :
5 000 € couvrant les frais de logistique (nourriture, déplacements), intervenants extérieurs, prestations culturelles.
Les frais de communication (interne).

PISTE DE PROGRES

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 — **CLIMAT**
Pas d'impact repéré. Une conférence-débat portait sur la mobilité.

\+ — **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
L'objectif du projet étant de valoriser l'existant, des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement ont été surlignées (projet ruches, arboretum d'Isches, jardins d'insertion…).

\+ — **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
C'est la finalité majeure du projet : mettre à l'honneur les valeurs de solidarité. Faire évoluer les représentations que l'on a sur le champ de la solidarité ; sortir du champ social et caritatif, faire évoluer les images et les représentations des publics et impliquer l'habitant dans « sa » prise en charge…
Autant d'éléments qui démontrent que l'action publique ne se limite pas à un acte administratif et budgétaire mais produit des interactions entre les hommes et les territoires pour une qualité de vie et un mieux-vivre ensemble.

\+ — **EPANOUISSEMENT**
Permettre à l'habitant d'être acteur associé à son devenir ; un gage d'engagement et de reconnaissance.

\+ — **ECONOMIE RESPONSABLE**
Plusieurs évènements prévus pour informer, expliquer, montrer des modes alternatifs pour une autre façon de consommer (Jardins de Cocagne, La ruche qui dit oui) et de produire (SCOP, traitement des déchets, récupération et recyclage…). Le projet contribue à la valorisation de l'Economie Sociale et Solidaire.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

0 — **AMELIORATION CONTINUE**
Difficilement mesurable ; le souhait est de renouveler et d'amplifier l'action pour en faire un événement majeur.

++ — **TRANSVERSALITE**
Un objectif recherché… très difficile à mettre en place non pas par manque d'envie mais plutôt par le fait que chacun est dans son champ d'intervention interprétant parfois la transversalité comme un gadget et une mobilisation importante du temps.

\+ — **PILOTAGE**
Projet qui s'inscrit dans la stratégie de communication du PDS, la conduite du projet est du ressort du service insertion logement avec une très forte implication des professionnels de l'intervention sociale.

++ — **PARTICIPATION**
La mobilisation de la population et du bénéficiaire du RSA et la mobilisation des ressources sont des facteurs clés dans la réussite du projet.

++ — **EVALUATION**
Réunion bilan, repérage d'éléments quantitatifs : participation de la population, couverture presse, échange et retour sur expérience, essaimage.

ACTION n°9

LE FESTIVAL DEPARTEMENTAL DU COLPORT'AGE « PAR 4 CHEMINS »

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°11 - Le soutien pour la dépendance et le handicap

Direction pilote :
PDS – Direction de la Gestion Administrative des Solidarités

Description :
Festival intergénérationnel qui se déroule sur 10 jours début juin sur 4 territoires du département. Il s'agit de réhabiliter une pratique vosgienne ancestrale, le colportage en le définissant au profit d'actions intergénérationnelles : « le colport'âge ».
Le festival sillonne les Vosges sur 4 chemins en portant des valeurs sociales, environnementales et culturelles. Chaque matin, des randonnées, le plus souvent accessibles à tous, sont organisées et aboutissent dans des jardins d'insertion, maisons de retraite…où un spectacle est proposé (musique, conte, danse…). En 2013 un des fils rouges était le tricot urbain (la babayaga, toute habillée de tricots aux vives couleurs, a notamment sillonné les routes vosgiennes).
Les objectifs du festival sont de :

- créer un évènement rassembleur autour de rencontres, un brassage des âges et des publics, dynamiser la mise en réseau des acteurs des domaines de la gérontologie, de l'insertion, de l'environnement, de la culture et du monde associatif à l'échelle des territoires,
- lever les préjugés sur le grand âge,
- favoriser l'accès à la culture pour tous,
- favoriser davantage l'investissement des bénévoles.

En 2013, les 4 chemins étaient :

- le chemin tarabiscoté, de Chamagne à Rambervillers,
- le chemin à travers chants en partenariat avec Vosges Arts Vivants, de Liffol-le-Grand à Ville-sur-Illon,
- le chemin de Perlimpinpin, de Monthureux-sur-Saône à Dinozé,
- le chemin des Jardins, de Xertigny à Plombières-les-Bains.

Partenaires :
Direction des Politiques des Solidarités, Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale, tous les services concernés par la politique départementale de gérontologie, Mission Développement Durable, Direction du Développement Culturel avec implication spécifique de la Médiathèque Départementale des Vosges et de Vosges Arts Vivants, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, de très nombreux partenaires locaux (maisons de retraite, établissements pour personnes en situation de handicap, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, associations d'insertion, associations d'environnement et autres, collectivités, club du 3° âge, Blouses roses, chorales, Centre Communal d'Action Sociale, supermarché.....).

Budget : 100 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

CLIMAT
\+ Covoiturage adapté (artistes, accompagnateurs ….), mise à disposition de bus « LIVO ». Les ressources locales sont privilégiées (hébergement, repas, déplacements, artistes….).

BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES
\+ Certaines randonnées, spectacles ou installations artistiques sont prétexte à des actions de sensibilisation à l'environnement (exemples : formation Art et Nature, lectures de paysages en compagnie des paysagistes du Conseil général et du C.A.U.E.). Interventions d'associations d'éducation à l'environnement.

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE
\+ Accessibilité des randonnées et actions transgénérationnelles (jeunes et personnes âgées par exemple). Mobilisation d'associations d'insertion, promotion du bénévolat et de l'engagement, création de lien social à travers l'opération «les Vosges tricotent du lien social » qui a mobilisé près de 400 tricoteuses sous la conduite artistique d'une artiste plasticienne (Sidonie HOLLARD). Accès à la culture pour tous.

EPANOUISSEMENT
\+ Investissement de nombreux bénévoles, développement de partenariats entre acteurs locaux. Accès à des spectacles de qualité pour des personnes isolées, développement du bien être ensemble. Marche pour la plupart accessible aux personnes à mobilité réduite.

ECONOMIE RESPONSABLE
\+ Valorisation de l'économie locale et des circuits courts au travers d'une commande groupée de produits du terroir pour les goûters et apéritifs, financée par la MDD (dans le cadre de la politique « paysage »).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 45 artistes
- Plus de 5 000 spectateurs
- Plus de 110 partenaires locaux, 27 communes « visitées ».
- 11 randonnées matinales dont 6 accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- plus de 51 spectacles dont 4 auprès de retraités à domicile.
- 40 articles de presse, 4 émissions de radio et 2 émissions TV dont France 3

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

AMELIORATION CONTINUE
\+ Projet d'améliorer l'éco-responsabilité du festival et d'en faire une manifestation « vitrine » pour d'autres organisateurs d'évènements ; 2013 a vu le développement de la maitrise de la gestion des déchets, et l'accentuation de la sensibilisation à l'environnement au travers du fil rouge « art et nature ».

TRANSVERSALITE
++ De par les thèmes traités et par un fonctionnement entre tous les pôles et services du Conseil général.

PILOTAGE
++ Conduite en mode projet par la DGAS + un comité de pilotage présidé par le vice-président à l'action et à la solidarité avec les vice-présidents tourisme culture et collèges, développement local et environnement, transports et aide aux communes, insertion logement et FSL, et jeunesse et associations ; ce comité est composé des services du Conseil général impliqués, et des représentants des acteurs locaux.

PARTICIPATION
++ Projet construit sur une démarche partenariale. Mise en réseau des acteurs du domaine de la gérontologie, de l'insertion, de l'environnement, de la culture et du monde associatif à l'échelle des territoires, ainsi que de multiples bénévoles.

EVALUATION
++ Bilan annuel présenté au comité de pilotage.

PISTE DE PROGRES

Recherche de mécénats ; matériel recyclable dans tous les goûters et repas, et meilleure organisation du tri des déchets.

ACTION n°10

LES 10 ANS DES CLIC
(Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°11 – le soutien pour la dépendance et le handicap

Direction pilote :
PDS - Maison De l'Autonomie et de la Solidarité

Description :
En 2012, 3 des 6 CLIC vosgiens avaient 10 ans. Il a été décidé, en accord avec les responsables des CLIC, de créer un événementiel départemental en organisant sur chaque territoire une manifestation, d'associer la participation des usagers, par le biais de 2 actions, d'organiser une conférence d'envergure départementale ainsi qu'une remise officielle des 3 recueils qui ont été créés dans le cadre de l'action anniversaire. 8 actions différentes ont été organisées entre les mois de septembre et décembre 2012.

Mission :
Les CLIC sont des services de proximité qui assure accueil, information, orientation, évaluation des besoins, mise en place des réponses auprès des personnes âgées à partir de 60 ans, vivant à domicile, et qui sont fragilisées dans leur maintien à domicile. Par ailleurs les CLIC soutiennent les familles dans leur rôle d'aidant et organisent des actions de prévention pour le grand public. Enfin les CLIC sont chargés de la coordination avec les partenaires médico-sociaux présents sur leur territoire et de faire remonter au Conseil général, les problématiques liées au vieillissement.

Partenaires :
Interne CG : Plusieurs directions du PDS, DICOM, Service Intérieur, Présidence, les Archives départementales et la Médiathèque. Conseillers généraux.
Externe CG : 6 équipes CLIC, mais également les porteurs de ces services, usagers du CLIC, mairies (prêt de salles), CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) (soutien financier), 2 artistes locaux, une troupe de théâtre parisienne et 2 graphistes, Ecole d'Etival Clairefontaine, Chorale « Accroche-notes » de Neufchâteau, nombreux partenaires médico-sociaux des CLIC dont les Centres Communaux d'Action Sociale, membres CODERPA (COmité DEpartemental des Retraités et Personnes Agées), équipes GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) pour les prestations alimentaires, auteur / écrivain (Noëlle Chatelet), librairie (séance de dédicace), presse écrite et visuelle, Vosges Télévisions : animateur régulateur (conférence) …

Budget :
24 000 € par le biais de la CARSAT (financement direct aux CLIC).
S'ajoute le financement indirect : valorisation du travail des équipes CLIC et des équipes Conseil général.

PISTE DE PROGRES :
Même si cette action était ponctuelle, il conviendrait pour une prochaine action de renforcer la communication et d'être plus précis sur le thème de la conférence (en l'occurrence la grand-maternité). Le volet éco-responsabilité de ce genre de manifestation pourrait être approfondi.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**
Pas d'impact repéré.

0 ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Les actions d'animation menées sur chacun des territoires peuvent avoir des répercussions sur la dynamique locale.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
La célébration de l'anniversaire avait pour objectifs de :
- Contribuer à la mise en place d'animation sur chaque territoire CLIC en ayant le souci de travailler avec des acteurs locaux.
- Parler de la vieillesse de manière positive tout en rendant hommage aux ainés de notre département.
- Rendre compte du travail conduit depuis 10 ans par des services de proximité qui assurent une mission de service public, pour le Conseil général, et pour les personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.
- Favoriser les liens inter publics, inter services et inter institutions.
- Valoriser les savoirs faire des personnes en situation de handicap (prestation alimentaire et service).
- Solliciter des acteurs locaux (ateliers d'écriture et travail journalistique) afin de collecter des histoires de vie de séniors vivant à domicile.
- Présenter au grand public la politique gérontologique du Conseil général.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Opération contribuant à mettre à l'honneur des personnes âgées vosgiennes, à valoriser le travail conduit par les CLIC, à renforcer les liens entre les acteurs et à valoriser des savoirs faire locaux ou départementaux. Thèmes : bien-être, loisirs et culture, lutte contre l'isolement, grand-maternité, développement des liens intergénérationnels…

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Utilisation de produits locaux pour la réalisation des prestations alimentaires.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Mobilisation des acteurs et taux de participation aux actions
- Réalisation de 3 recueils spécifiques et diffusion de ces ouvrages
- Présence aux réunions préparatoires et/ou au comité de pilotage
- Retour des bilans des équipes CLIC sur l'action conduite.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
L'action étant ponctuelle, l'amélioration continue est difficilement mesurable. L'impact sur la sollicitation des CLIC par de nouvelles personnes ne pourra s'apprécier que sur la durée.
En revanche il est souligné le renforcement du travail partenarial pour les CLIC mais également pour la MDAS. En effet, cette action a permis de travailler avec de nouvelles directions du Conseil général (archives et médiathèque) et/ou de nouveau interlocuteurs notamment à la DICOM.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
La transversalité a fait partie intégrante de l'action (solidarité, lien social, développement social local, culture, communication, lien inter équipe …).

++ ■ **PILOTAGE**
Pilotage par un chef de projet de la MDAS et par son assistante, appuyé par un comité de pilotage présidé par le vice-président délégué. Ce qui a conduit à un travail partenarial interne et externe, un travail transversal et pluriel, avec le souci d'associer les conseillers généraux sur chaque action conduite.
Mise en place et animations de groupes de travail par thématique avec mini formations (manifestations locales et départementale, exposition, outils de communication, travail avec les usagers …).

++ ■ **PARTICIPATION**
Cette action a permis de réunir de nombreux acteurs dont les usagers des CLIC. La collecte de 16 récits de vie, qui sont consignés dans le recueil « ne pas oublier de se souvenir », ainsi que la création de textes et poèmes ont été des moments forts de l'anniversaire des CLIC. La mise à l'honneur de ce public, lors de la manifestation de clôture, a été très appréciée par les personnes âgées.

++ ■ **EVALUATION**
Questionnaire de bilan adressé aux professionnels des CLIC, compilé et présenté en réunion inter-CLIC. Diaporama rétrospectif des actions menées par les CLIC présenté en fin d'année lors de la manifestation de clôture organisée en présence des acteurs et des élus de la commission « vie sociale ». Diversité des actions, forte mobilisation des acteurs, convivialité, bonne humeur, valorisation des témoignages de nos ainés, collecte des expériences d'institutionnels et de professionnels : autant de qualificatifs pour démontrer la qualité de l'action conduite et l'intérêt de savoir « s'arrêter » pour mettre en avant le travail conduit depuis 10 ans par les équipes des CLIC et du Conseil général, pilote et coordinateur.

ACTION n°11

OPERATION « RUCHES » : 1 MILLION D'INDICATEURS POUR LES VOSGES

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens …bien ensemble

Programme
n°11 – le soutien pour la dépendance et le handicap

Direction pilote :
PDS - Direction de la Gestion Administrative des Solidarités

Description :
Installation de ruches avec essaims dans les jardins des maisons de retraite, les jardins d'insertion, les vergers conservatoires et préservation des insectes pollinisateurs et de la biodiversité en général.
Valorisation du savoir faire des bénéficiaires de l'insertion et des apiculteurs vosgiens.
Les ruches sont des ambassadeurs pour évoquer de manière plus large les questions liées à la biodiversité et à la disparition des insectes pollinisateurs. Elles sont le support d'animations et d'actions pédagogiques destinées à différents publics (personnes âgées, familles, scolaires…).
2 ruches ont été installées à titre d'exemplarité dans les jardins du siège du Conseil général à Epinal.

Partenaires :
Direction des Politiques des Solidarités, Mission Développement Durable, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, laboratoire départemental, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Direction Développement des Activités Economiques, Direction de l'Appui aux Collectivités et à l'ENvironnement, site de Grand, Fédération APIVOSGES et apiculteurs vosgiens, maisons de retraite, associations d'insertion, associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, mécènes.

Budget :
10 000 € en moyenne annuelle

PISTE DE PROGRES
Difficulté de trouver des essaims localement ; nécessité d'étendre la recherche auprès des départements voisins ; difficultés de la mise en place de la suppression des produits phytosanitaires.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Permettre, grâce à l'action des insectes pollinisateurs, la fécondation naturelle des fleurs et arbustes absorbant le CO2.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
L'objectif premier de l'opération est de favoriser la biodiversité, d'améliorer le cadre de vie par la plantation de fleurs mellifères et d'arbustes et de provoquer le questionnement par des animations. Les actions menées portent sur la biodiversité, la santé animale et humaine notamment et ont pour objectif de sensibiliser les publics jeunes et âgés au respect de la biodiversité et de la nature proche.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Contribuer à la mise en place d'une animation de qualité dans les EHPAD, en faveur de différents publics (jeunes, séniors,….).
Favoriser les liens intergénérationnels et valoriser les savoir-faire des bénéficiaires de l'insertion (fabrication et entretien des ruches, essaims en lien avec le monde apicole vosgien).

\+ **EPANOUISSEMENT**
Opération contribuant à la propreté de l'environnement et à un cadre de vie de qualité.
Le prolongement de l'opération serait de tendre vers l'interdiction des produits phytosanitaires pour permettre de vivre plus sainement dans un environnement protégé.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Fabrication des ruches avec des matériaux locaux par des structures issues de l'Economie Sociale et Solidaire. Le maintien d'insectes pollinisateurs permet d'assurer le cycle naturel de la vie grâce à la pollinisation des plantes et fleurs, ce qui représente un coût économique substantiel pour l'alimentation humaine.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Vie des 30 essaims installés dans les 30 ruches
- Qualité de la biodiversité locale et du miel récolté
- 30 nouvelles ruches fabriquées, recherche d'essaims

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
Opération menée dans le temps : 30 ruches déjà installées, 30 à installer en 2014 et 2015, dernière tranche prévue en 2016, 2017 et 2018.

++ **TRANSVERSALITE**
Opération SELECT (Solidarité Environnement Local Economique, Culturel et Touristique).

\+ **PILOTAGE**
Pilotage par le directeur de la DGAS, collaboration étroite avec APIVOSGES, mobilisation d'autres directions du Conseil général, des associations d'insertion et d'éducation à l'environnement. Les conseillers généraux sont associés en fonction de l'installation des ruches sur leur territoire.

++ **PARTICIPATION**
L'installation se fait en liens étroits avec les associations d'insertion, les apiculteurs d'APIVOSGES, les animateurs des maisons de retraite et tous les acteurs concernés.

\+ **EVALUATION**
Suivi de la vie des abeilles, état des ruches et des cadres, récolte du miel laissé aux associations d'insertion, ou remise aux EHPAD, en vue d'actions d'animation.

ACTION n°12

LA CARTE ZAP+88

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens… bien ensemble

Programme
n°12 - la jeunesse

Direction pilote :
PVP - Service de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission jeunes

Description :
La carte ZAP+88, carte jeunes départementale (vendue 10 € et accompagnée d'un chéquier de 129 €), permet aux vosgiens âgés de 10 à 25 ans de bénéficier de réductions et d'avantages consentis par les partenaires, ainsi que de bourses allouées sous conditions par la Mission Jeunes.

Partenaires :
350 partenaires répartis sur tout le territoire vosgien, issus des différents domaines d'action de la carte ZAP (auto-écoles, libraires, assureurs, piscines, sites de spectacle ou de loisir...)

Budget :
1 650 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Communication par courriel privilégiée avec les jeunes et mise en œuvre (depuis juillet 2013) du paiement en ligne de la carte ZAP.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Mise en place et animation d'une page Facebook (lancée en même temps que le paiement en ligne) + envoi régulier d'un flash info (newsletter envoyée aux jeunes ayant communiqué leur adresse mail à la Mission Jeunes) apportant des informations sur les bons plans du dispositif départemental et des messages d'intérêt général concernant la jeunesse.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Outil en faveur de l'autonomie des 10 / 25 ans, qui facilite leur accès à la culture, au sport et aux loisirs, ainsi qu'à la mobilité et à la formation, et renforce leur sentiment d'appartenance à une collectivité.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Avec les chèques ZAP et les coupons de réduction, les jeunes apprennent à gérer un budget.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 13 474 cartes vendues au 28 octobre 2013
- Suivi rigoureux du budget général
- Développement des partenariats sans conséquence financière pour le Département

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Les partenariats et les avantages offerts sont réétudiés tous les ans.

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Liée à la multiplicité des thèmes abordés.

\+ ■ **PILOTAGE**
Le suivi de la carte ZAP est assuré par la Mission Jeunes, en association étroite et régulière avec le vice-président délégué à la jeunesse.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Implication de tous les acteurs liés au dispositif.

++ ■ **EVALUATION**
Permanente, compte tenu des contacts réguliers avec les jeunes et les partenaires, qui envoient à la Mission Jeunes leurs demandes de remboursement des chèques ZAP.
Des propositions d'ajustement issues du terrain, sont validées régulièrement.

PISTE DE PROGRES

Réflexion sur le poids des courriers destinés aux jeunes zappeurs : livret-chéquier à faire "maigrir" pour que l'envoi des cartes descende sous les 100 grammes.

GESTION DU PARC D'ACTIVITES « CAP VOSGES REMOMEIX »

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°16 - Les Pôles de développement structurants

Direction pilote :
PDT - Direction du Développement des Infrastructures et des Transports – Service Infrastructures

Description :
Poursuite de la démarche PALME (Parc d'Activités Labellisé en Management Environnemental) initiée lors de la phase création/réalisation pour la maintenance, l'entretien et la commercialisation du parc d'activités « Cap Vosges Remomeix » sous la forme d'une charte qualité interne à valider en 2014.

Partenaires :
Commune de Remomeix, Communauté de communes de la Fave et de la Meurthe, Unité Territoriale Nord-Est, Direction du Développement des Activités Economiques, exploitants agricoles.

Budget :
0 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Fauchage tardif des prairies, taille différenciée des ligneux.
Zone sans intervention pour favoriser la biodiversité.
Analyse fréquente de la qualité de l'eau, curage des bassins de décantation.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Chantier d'insertion pour l'entretien des bassins de rétention d'eau pluviale et de certaines parcelles.

0 ■ **EPANOUISSEMENT**

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Accompagnement des entreprises pour une implantation respectueuse de l'intégration paysagère et architecturale et qualité des déversements.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- Plan de maintenance avec fiches de suivi où sont mentionnées les actions à réaliser, leurs fréquences et leurs responsables. Des rencontres fréquentes et au moins annuelles sont réalisées en présence de l'ensemble des acteurs. Une Charte de Qualité interne est en cours de réalisation pour optimiser le suivi des différentes actions.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Un retour annuel est programmé en présence des différents acteurs pour adapter les pratiques.
La mise en place de la Charte Qualité interne permettra de mieux formaliser la démarche d'amélioration continue.
Participation au réseau national PALME et échange d'expériences.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Dans sa définition, le projet prend en compte tous les besoins (implantation d'entreprises, zones de fauche, fonctionnement des écosystèmes…). Le projet a intégré les besoins futurs des gestionnaires de la zone (Communauté de communes, UT Nord-est, exploitations agricoles, commune de Remomeix, DDAE pour la commercialisation).

++ ■ **PILOTAGE**
Le pilotage est assuré par la DDIT. Le vice-président délégué aux zones d'activités, très impliqué lors de la mise en place de la démarche PALME, est tenu informé.

++ ■ **PARTICIPATION**
Le pilotage associe l'ensemble des acteurs concernés par la démarche.

0 ■ **EVALUATION**
Sera réalisée à l'aide des indicateurs de suivi mis en place dans la Charte Qualité.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°14

LE PLAN « ABEILLES ET INSECTES POLLINISATEURS »

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°19 - L'Agence Vosges Développement

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Appui aux territoires

Description :
Le plan départemental « abeilles et insectes pollinisateurs » a été initié par Vosges Développement suite à l'alerte des apiculteurs, puis repris par le Conseil général après intégration de Vosges Développement.
Ce plan s'appuie sur les acteurs concernés et crée une dynamique autour du thème des abeilles et des insectes pollinisateurs. Chaque partenaire met en œuvre ensuite, dans ses domaines d'intervention, des actions répondant aux enjeux du plan. Des actions collectives sont également menées ainsi que des projets à vocation expérimentale.
En 2012 le plan a fait l'objet d'un bilan et de propositions, validées par l'Assemblée départementale lors du vote du budget 2013.
L'année 2013 est une année de transition, qui a permis la poursuite des actions en cours sans en lancer de nouvelles :

- analyse des miels et pollens, AOP miel de sapin,
- sensibilisation des agents des routes et visites techniques dans le cadre du suivi du fauchage raisonné,
- opération « ruches » pilotée par la Direction de la Gestion Administrative des Solidarités,
- sensibilisation du grand public et des scolaires au travers des actions financées par la Mission Développement Durable,
- communication réduite au minimum.

A partir de 2014, le plan devrait élargir son périmètre à la biodiversité en général et un travail sur les phytosanitaires devrait s'engager.

Partenaires :
Services du Conseil général (Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement, Mission Développement Durable, Laboratoire départemental), Association des Maires des Vosges, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, FREDON Lorraine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), services de l'Education Nationale, fédération Apivosges, GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole), syndicat AOP Miel de sapin des Vosges, Direction Départementale des Territoires, Fédération des Chasseurs, Chambre d'agriculture, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Association des Communes Forestières, , Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Ecole d'horticulture de Roville-aux-Chênes, réseau des pépiniéristes producteurs et personnes ressources indépendantes (M. Jacques Piquée…)

Budget :
3 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Répondre aux 2 enjeux que sont la réduction/suppression des produits phytosanitaires et le maintien/développement des plantes mellifères. Les actions menées ont des répercussions sur la biodiversité, les paysages, la qualité de l'eau, la santé animale et humaine, et sur l'ensemble de la chaîne alimentaire des écosystèmes.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Actions en faveur de l'apiculture professionnelle et amatrice.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

0 ■ **AMELIORATION CONTINUE**

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, environnementaux et économiques.

\+ ■ **PILOTAGE**
Le pilotage du plan, en mode projet, sera assuré par la chargée de mission « paysage et biodiversité » de la DACEN. Le comité de pilotage présidé par le vice-président délégué devrait être relancé en 2014, après avoir repris contact avec tous les partenaires. Des groupes de travail thématiques pourront être remis en fonction.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Un comité de pilotage réunit tous les acteurs concernés : institutions, organismes techniques, apiculteurs, mais aussi experts indépendants.

\+ ■ **EVALUATION**
L'année 2013 a été consacrée à définir le positionnement de l'animation de ce plan au sein des services avant de mettre en œuvre son déploiement.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°15

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT – SOUTIEN AUX ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES PROJETS DES COLLECTIVITES LOCALES

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°20 - L'organisation de la filière bois

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Environnement et Services des subventions aux collectivités

Description :
Il s'agit de promouvoir les économies d'énergie dans la construction à travers la performance énergétique des bâtiments, au travers d'un appui technique aux collectivités locales (accompagnement de la collectivité à l'amont quand elle sollicite le Conseil général, avis technique lors de l'instruction de la demande), permettant l'octroi d'une aide financière qui s'ajoute à la subvention donnée par le Conseil général sur le bâtiment.

Partenaires :
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Conseil régional, Ecole Nationale Supérieure des Technologies du Bois (ENSTIB), Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des Industries du Bois (CRITT Bois.)

Budget :
262 390 € (Comprend les énergies renouvelables, le soutien aux économies d'énergie et le soutien au bois construction).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Diminuer la consommation énergétique des bâtiments par des travaux d'isolation.

0 **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Permet de diminuer le coût énergétique.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Indépendance vis-à-vis des énergies grises.

0 **ECONOMIE RESPONSABLE**

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 65 projets soutenus et financés par le Conseil Général depuis 4 ans dont 16 en 2013.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Avoir de plus en plus de bâtiments le moins énergivores possible.

\+ **TRANSVERSALITE**
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

\+ **PILOTAGE**
L'avis technique spécifique est assuré par le Service Environnement, en complément de l'instruction technique et administrative des demandes.

0 **PARTICIPATION**

\+ **EVALUATION**
Le nombre croissant des demandes de subvention témoigne de la prise de conscience générale vis-à-vis de la performance énergétique des bâtiments.
Les économies réalisées grâce à des dépenses énergétiques plus faibles permettent aux collectivités d'investir sur d'autres projets.

PISTE DE PROGRES

Le soutien spécifique aux économies d'énergie devrait être généralisé à tous les projets aidés par le Conseil général dès la mise en application des aides aux collectivités mises à jour lors de la commission permanente du 24 juin 2013.

ACTION n°16

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT – SOUTIEN AU BOIS CONSTRUCTION

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°20 - L'organisation de la filière bois

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Environnement et Services des subventions aux collectivités

Description :
Il s'agit de promouvoir, auprès des collectivités locales, l'utilisation du bois dans la construction à travers des opérations exemplaires afin que soit constituée sur l'ensemble du territoire vosgien, une large vitrine mettant en avant les qualités naturelles de ce matériau.
Sont concernés :
- les travaux de construction ou de restructuration répondant aux critères qualitatifs et quantitatifs en matière de bois,
- pour la construction neuve : le matériau bois sera au minimum présent au niveau de l'ossature (structure verticale et/ou horizontale) et la part financière du bois (fourniture et main d'œuvre) représentera au minimum 65 % du coût HT des lots clos couvert.
- pour une restructuration : la part financière du bois (fournitures et main d'œuvre) représentera au minimum 30 % du montant du coût des travaux HT (hors VRD).
- outre une utilisation du bois le projet intégrera les principes majeurs de la qualité environnementale.

Partenaires :
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), Groupement Interprofessionnel de Protection de l'Economie du Bois en Lorraine (GIPEBLOR), Ecole Nationale Supérieure des Technologies du Bois (ENSTIB), Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des Industries du Bois (CRITT Bois.)

Budget :
262 390 € (Comprend les énergies renouvelables, le soutien aux économies d'énergie et le soutien au bois construction).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation du bois dans la construction (le bois dans la construction est un puits de carbone).

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Choix d'un matériau renouvelable pour la construction.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Développement du tissu économique local.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Du fait des travaux, cadre de vie amélioré.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Valorisation d'une richesse locale et d'un savoir-faire local.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
Plus d'une centaine de projets soutenus et financés par le Conseil Général dont 2 pour l'année 2013.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Développement de système constructif utilisant des essences de bois locales peu valorisées.

\+ **TRANSVERSALITE**
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

\+ **PILOTAGE**
DACEN

0 **PARTICIPATION**

\+ **EVALUATION**
L'utilisation du bois dans la construction est devenue une habitude auprès des collectivités locales.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°17

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT – SOUTIEN AU BOIS ENERGIE

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°20 - L'organisation de la filière bois

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Environnement et Services des subventions aux collectivités

Description :
Il s'agit de promouvoir, auprès des collectivités locales, l'utilisation du bois comme énergie renouvelable à travers des opérations exemplaires afin que soit constituée, sur l'ensemble du territoire vosgien, une large vitrine mettant en avant les qualités naturelles de ce matériau.
Est concernée la construction d'un réseau de chaleur alimentant un certain nombre de bâtiments et alimenté par une chaufferie centrale au bois.

Partenaires :
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Conseil régional, Ecole Nationale Supérieure des Technologies du Bois (ENSTIB), Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des Industries du Bois (CRITT Bois.)

Budget :
178 952 € engagés.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation du bois comme énergie renouvelable.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Permet l'entretien des forêts.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Développement du tissu économique local grâce à l'utilisation d'une ressource locale.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Indépendance vis-à-vis des énergies grises.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Valorisation d'une richesse locale et d'un savoir-faire local.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Plus de 70 projets soutenus et financés par le Conseil Général dont 7 en 2013.
- Plus de 10 000 tep (tonne équivalent pétrole) substituées et une réduction de plus de 32 000 t de CO_2 par an.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Le suivi annuel permet d'intégrer des améliorations. Ainsi, les chaudières de secours alimentées par une énergie grise ont quasiment disparu des projets. L'objectif est d'atteindre, grâce à l'évolution des technologies, le 100% bois.

\+ **TRANSVERSALITE**
Ce type de projet intègre à la fois des services techniques et financiers.

\+ **PILOTAGE**
L'avis technique est assuré par le Service Environnement, en complément de l'instruction technique et administrative des dossiers.

0 **PARTICIPATION**

\+ **EVALUATION**
Réalisée en continu.
Ce projet permet de créer des emplois localement et de tendre vers une autonomie énergétique.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°18

L'AIDE AU REGROUPEMENT FORESTIER

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens font bouger les Vosges

Programme
n°20 - L'organisation de la filière bois

Direction pilote :
PDT - Direction des Routes et du Patrimoine - Service foncier

Description :
Il s'agit d'une aide financière aux propriétaires forestiers privés, mise en place en 2001, à la suite de la tempête de 1999, pour favoriser la diminution du morcellement de la petite propriété forestière.
Cela permet d'augmenter la taille moyenne des unités de gestion en favorisant le regroupement de parcelles, ce qui améliore les conditions techniques et économiques d'exploitation de la forêt privée.

Partenaires :
Propriétaires forestiers privés, Groupe For'Est (Chambre Agriculture + Centre Régional de la Propriété Forestière), gestionnaires forestiers.

Budget :
130 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Meilleure gestion des forêts privées, « poumon vert » de la Terre permettant de « stocker » du CO_2.

0 ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Le regroupement peut être l'opportunité de mettre en place une réelle gestion forestière, intégrant une fonction de préservation d'un patrimoine naturel, outre l'objectif de production. A contrario, le non regroupement peut aussi avoir des effets positifs pour la biodiversité (îlots de sénescence…).
Le propriétaire doit s'engager à posséder un document de gestion durable de la forêt (plan simple de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles,…).

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Permet à l'acquéreur de parcelles forestières de diminuer le coût des frais notariés, rédhibitoires sans l'aide du Conseil général.

0 ■ **EPANOUISSEMENT**

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Valorisation d'une énergie « propre » et locale pour les parcelles qui approvisionnent la filière bois-énergie.
Exploitation de bois qui n'étaient pas forcément exploités jusqu'à maintenant (valorisation de la filière forestière).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Bilan annuel des aides versées et des surfaces regroupées
  - 111 dossiers
  - Coût total des frais notariés : 91 596,71 €
  - Coût moyen des frais notariés : 825,20 €
  - Subvention totale versée : 48 721,25 €
  - Subvention moyenne/dossier : 438,93 €

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Depuis 2013, reprise en interne de l'instruction des demandes pour un meilleur suivi et pour diminuer les coûts de cette opération. Réflexion pour améliorer le dispositif et en faire sa publicité.

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Instruction en mobilisant le personnel de plusieurs services (Direction des Routes et du Patrimoine – Unité Territoriale Ouest Plaine + Service foncier).

0 ■ **PILOTAGE**
Dispositif piloté par le Service foncier, appuyé par un comité présidé par le vice-président délégué et un élu compétent dans le domaine, réuni en cas d'évolution du dispositif.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Les représentants des propriétaires sont associés à chaque évolution du dispositif.

\+ ■ **EVALUATION**
En continu.

PISTE DE PROGRES

Concertation avec les élus pour améliorer un dispositif d'aides qui plaît, qui a une utilité et pour l'adapter aux évolutions réglementaires.
Améliorer la publicité du dispositif.

ACTION n°19

LE DEFI « FAMILLES A ENERGIE POSITIVE »

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°26 - La politique du logement social et de l'urbanisme

Direction pilote :
PDS – Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale – Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale Epinal Ville et Epinal Couronne

Description :
Le principe du défi « Familles à Energie positive » consiste à créer des équipes d'une dizaine de foyers sur un secteur. L'objectif est de réaliser 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent sur les consommations du foyer : chauffage, eau chaude, équipement domestique.

A l'initiative de l'Espace Info Energie d'Epinal, 23 familles ont participé à ce concours de décembre 2011 à fin avril 2012 sur le secteur d'Epinal et ses alentours. Parmi elles figuraient des conseillères logement des Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale d'Epinal Ville et Epinal Couronne, qui ont pu ensuite réutiliser les apports du défi dans leurs missions.

Partenaires :
Communauté d'Agglomération d'Epinal, Espaces Info Energie, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Budget :
Aucun

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
La finalité première du défi est de réduire les consommations énergétiques, notamment dans des logements chauffés aux énergies classiques (fuel, gaz, électricité), ce qui a pour effet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

0 ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Par la constitution d'une équipe, c'est la cohésion de familles vivant au sein d'un même quartier ou réunies par une même motivation qui est entretenue. L'enjeu est aussi de créer une émulation et de s'apporter des conseils au fur et à mesure du défi.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Objectif d'engager les familles dans des pratiques durables, au-delà du défi. Les équipes des 2 Maisons ont ensuite pu décliner les conseils auprès des publics du Conseil général.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
L'action amène à des pratiques plus économes et favorisant si possible les circuits courts.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Relevés de consommation hebdomadaires envoyés à l'EIE
- Bilan personnalisé des économies réalisées à la fin du concours

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Chaque année le défi est proposé à de nouvelles équipes, en tenant compte du bilan.

0 ■ **TRANSVERSALITE**

■ **PILOTAGE**
++ Le défi est piloté par les Espaces Info Energie vosgiens, appuyé par un comité associant toutes les parties prenantes. Une réunion de lancement médiatise le défi et stimule les équipes. Echanges réguliers pendant l'hiver et réunion de clôture avec les résultats des différentes équipes engagées au niveau des Vosges.

++ ■ **PARTICIPATION**
L'essence même de la démarche est la participation de volontaires pris parmi la population.

■ **EVALUATION**
\+ L'évaluation du dispositif est prévue, notamment au travers du réseau régional et national des EIE, qui compile les expériences locales.

PISTE DE PROGRES

Meilleure communication du dispositif afin d'encourager les personnes dans leurs pratiques personnelles d'économies d'énergies.
Amélioration de la trame informatique (relevés de consommation).

ACTION n°20

L'OPERATION « FETE DES ECONOMIES D'ENERGIE »

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°26 - La politique du logement social et de l'urbanisme

Direction pilote :
PDS - Direction de la Solidarité et de la Vie Sociale - Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale Bruyères et Rambervillers

Description
Volonté de sensibiliser un large public aux économies d'énergie, sur le secteur de Rambervillers. Une action qui s'est déroulée en 2 temps, le 1er était dédié au tout public et le 2nd aux élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) du canton de Rambervillers sous forme d'actions collectives (expositions, animations pédagogiques, stands d'information…).
L'objectif étant d'aborder le thème des économies d'énergie de manière ludique.
Thèmes abordés : économies d'eau, d'électricité, le recyclage et tri des déchets, le gaspillage alimentaire, Programme Habiter Mieux…

Partenaires :
Espaces Info Energie, Fédération Médico Sociale, Centre social, Caisse d'Allocations Familiales de Rambervillers, Mairie de Rambervillers, la Communauté de communes de la Région de Rambervillers, Mutualité Sociale Agricole, EMMAUS, Jardins de Cocagne, Ecole d'Horticulture de Roville-aux-Chênes, Syndicat Mixte des Déchets des Vosges.

Budget :
Financement du transport scolaire pris en charge par la communauté de communes : 398 €
Intervention des Jardins de Cocagne pris en charge par le Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers (SMD).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Action dont l'objectif est d'amener la population à réduire ses dépenses énergétiques et ses déchets, et par voie de conséquence, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
Sensibilisation auprès des propriétaires bailleurs ou occupants par rapport à la rénovation de l'habitat et aux différents financements possibles.

0 **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Les animations proposées abordaient de manière parfois indirecte la préservation des ressources naturelles.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Action multi-partenariale, échange et partage des savoirs, animation du territoire.

0 **EPANOUISSEMENT**

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Conseils, astuces et outils transmis au public présent afin qu'ils puissent reproduire à leur domicile « les gestes éco-citoyens », et les amener à réaliser aussi des économies ou à optimiser leurs dépenses (chauffage…).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Environ 300 élèves et 50 adultes sensibilisés

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
Action mise en place pour la 1ère fois en novembre 2012 touchant un public plus ciblé. L'action menée en 2013 a permis de toucher un public plus large, de développer des outils existants et de renforcer le partenariat.

\+ **TRANSVERSALITE**
De par les thèmes abordés.

\+ **PILOTAGE**
Action pilotée par la MSVS de Bruyères Rambervillers, avec la participation d'une majorité des partenaires.

++ **PARTICIPATION**
Projet construit sur une démarche partenariale. Mise en réseau des acteurs des différents domaines : logement, associatif, collectivités locales, centre de formation.

\+ **EVALUATION**
Bilan prévu avec prise de contact auprès des écoles participantes pour avoir un retour.

PISTE DE PROGRES

Développer ce type d'action sous d'autres formes et dans d'autres lieux.

ACTION n°21

LA REVISION DES AIDES AUX COLLECTIVITES

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°21 - Le schéma départemental du tourisme
n°24 - Le partenariat avec les collectivités et le développement local
n°25 - Les transports collectifs
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT - Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement et Service des Subventions aux Collectivités

Description :
Engagée fin 2011, la révision des aides aux collectivités locales, validée par la Commission permanente du 24 juin 2013, avait pour objectif de mettre à jour les aides après plus de 2 ans d'application en tenant compte :

- du contexte général, à savoir budget du Conseil général contraint et prise en compte du développement durable
- d'une mise en cohérence avec les autres politiques départementales
- et d'ajustements nécessaires sur les procédures.

Après avoir étudié les possibilités existantes (éco-conditionnalité, bonification, appel à projets, nouvelle aide DD, approche environnementale, intégration de critères DD dans notre règlement d'aide), le choix retenu par la commission est d'intégrer progressivement des critères dans toutes nos aides, tout en accompagnant la nécessaire sensibilisation des élus locaux et des services instructeurs au CG.
L'objectif premier des élus de la commission était que les aides départementales ne soient pas incompatibles avec le développement durable et avec le Grenelle environnement.
Les critères retenus portent à la fois :

- sur la méthode
- sur le contenu du projet.

Plusieurs nouvelles aides ont été décidées, notamment une pour soutenir les projets expérimentaux et exemplaires en matière de développement durable.

Partenaires :
Mission Développement Durable, Direction du Développement des Activités Economiques, Direction du Développement Culturel, Direction du Développement des Infrastructures et des Transports.

Budget :

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Affichage fort sur les enjeux énergétiques, avec anticipation de la Réglementation Thermique 2012 pour les projets de rénovation de bâtiments. Nouvelle aide sur les politiques locales de l'habitat. Le recueil a été envoyé par mél aux collectivités.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
La révision a amené à une plus grande cohérence entre la politique d'appui aux collectivités et les autres politiques départementales, notamment environnementales (Espaces Naturels Sensibles, paysage), mais également transports et culture. En outre, la notion de périmètre urbain a été revue afin d'éviter la périurbanisation.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
1ère avancée : des critères sociaux sont désormais conseillés aux porteurs de projets.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Introduction d'aides aux circulations douces (voies piétonnes et cyclables). Nouvelle aide au transport à la demande.

0 ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 77 fiches thématiques dans le recueil des aides
- 15 réunions de la commission

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Toutes les aides aux collectivités ont été intégrées pour la 1ère fois dans la démarche et rassemblées dans le guide des aides. Ainsi, toutes les directions proposant des aides aux collectivités ont été associées. Et les élus locaux ont une vision complète des aides possibles.

++ ■ **PILOTAGE**
Elaborée par la commission réglementaire « Développement Local, Equipement des Communes, Environnement et Transports » élargie aux représentants des 4 groupes d'élus, animée par le président de la commission et le vice-président délégué, alimentée par les travaux des services. La commission s'est réunie mensuellement entre novembre 2011 et mai 2013.

\+ ■ **PARTICIPATION**

\+ ■ **EVALUATION**
Il est prévu que la commission puisse se réunir à nouveau pour suivre la mise en œuvre des aides révisées.

PISTE DE PROGRES

La mise en application progressive permettra de faire remonter les éventuels problèmes posés et les points positifs.

ACTION n°22

LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE «REFERENTS EXEMPLARITE DECHETS (RED) » AU CONSEIL GENERAL

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT - Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Environnement

Description :
La mise en place d'un groupe « référents exemplarité déchets » au Conseil général est liée, au titre de l'exemplarité, à la compétence Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA) approuvé par l'Assemblée départementale en 2010.

Un groupe de travail composé d'agents de différents services (Direction des Routes et du Patrimoine, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, Mission Développement Durable, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement et Pôle des Solidarités) a été constitué afin de rechercher des pistes visant à l'amélioration de la gestion des déchets produits par la collectivité.

Cela se traduit par des objectifs pour 2013 avec :
- La constitution d'un réseau de référents au niveau de chaque direction ou service,
- Un renforcement des filières de collecte de déchets, telles que : les piles, le papier, les déchets recyclables (bouteilles plastique, canettes métalliques, cartonnettes…),
- Une amélioration de la communication sur les filières de collecte spécifiques, telles que celles des métaux ferreux et du mobilier mises en place au sein de la DRP.

Partenaires :
Les agents de la collectivité.

Budget :
2 500 € (rémunération d'un stagiaire pendant 4,5 mois)

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**
Réduction des volumes transportés vers les unités de traitement (Ex. : déchets verts, mobilier…) mais multiplication des filières de traitement.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Economie de ressources par réemploi, recyclage ou valorisation.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Rassembler les énergies dans un but commun à tous les agents.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Amélioration de la qualité de vie au travail par la cohérence apportée avec les éco-gestes à la maison, en voie de généralisation.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Source d'économie non négligeable en général et pour la collectivité en particulier.

→ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Nombre de réunions du réseau RED

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Les objectifs seront affinés au fur et à mesure de l'avancement du travail.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Thème transversal par définition car tous les agents sont concernés.

++ ■ **PILOTAGE**
Groupe de travail piloté par la DACEN et regroupant la DRP – Service des Moyens Généraux et Service des Unités Territoriales, la MDD, la DICOM et la Direction de la Gestion Administrative des Solidarités avec répartition des rôles pour une bonne coordination.

++ ■ **PARTICIPATION**
Actions proposées avec la participation et l'implication des agents.

0 ■ **EVALUATION**
Pas encore d'actualité.

PISTE DE PROGRES

Evolution en Référents Exemplarité Développement Durable.

LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivité et de l'ENvironnement – Service Environnement

Description :
Il s'agit de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Dans le cadre de la compétence des Départements en matière de protection, d'ouverture au public et de gestion de ces espaces, le Conseil général des Vosges s'appuie essentiellement sur les volontés locales (soutien technique et financier aux communes, communautés de communes, associations ou privés, porteurs de projets) pour mener à bien sa politique. Un volet « sensibilisation » est indispensable pour impliquer et responsabiliser les porteurs de projets (privés ou publics). Un nouveau marché pour l'animation de cette politique a été passé fin 2010 pour 4 ans.

Partenaires :
Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine, Direction Départementale des Territoires, Conseil régional, Conseil général 54, 55 et 57, Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée et Corse, Association des Maires des Vosges, Association des Communes Forestières, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Voies Navigables de France, Chambre d'agriculture, Centre Régional de la Propriété Forestière, Fédérations des Chasseurs et des Pêcheurs, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine.

Budget :
140 000 € pour l'animation de la politique
89 000 € pour la gestion des sites
0 € pour la préservation de sites
0 € pour la valorisation des sites
0 € pour les études et acquisitions par des tiers

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
La dématérialisation totale n'est pas recherchée car elle n'est pas suffisante par rapport aux objectifs de sensibilisation tout public. Quand c'est possible, réduction et optimisation des documents papier.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation de la biodiversité (faune, flore, écosystèmes, paysages).

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Aménagements réalisés pour permettre l'accès de certains sites aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels et personnes handicapées mentales.
Les porteurs de projet confient ensuite la gestion des sites à un organisme compétent qui fait intervenir partiellement des équipes d'insertion.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et un cadre de vie de qualité pour les Vosgiens et les touristes.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Outil de développement du territoire.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 457 sites dans l'inventaire des ENS
- 53 sites préservés depuis 2000 (Pas de nouveaux sites préservés en 2013, faute de crédits)
- 60 riverains participant à des actions de sensibilisation sur site

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
En 2013 : préparer la mise en ligne des fiches ENS (accessibilité de l'information au grand public)
A venir : Retrouver un volant financier suffisant pour préserver de nouveaux sites, préparer le lancement d'un nouveau marché d'animation de la politique ENS.

++ **TRANSVERSALITE**
Travail de plus en plus coordonné avec les services concernés par le paysage, l'appui aux territoires, l'éducation à l'environnement, la forêt et Tignécourt, les documents d'urbanisme, la route, le remembrement, le service foncier.

++ **PILOTAGE**
Un comité de pilotage présidé par le vice-président délégué regroupe tous les acteurs concernés y compris régionaux, se réunit 1 fois/an. La stratégie départementale d'intervention définie en 2000 est remise à jour régulièrement avec une approche scientifique et pragmatique (priorisation des sites en fonction de critères écologiques et contextuels par ex : complémentarité et mutualisation des moyens financiers avec la Région et l'Etat).

++ **PARTICIPATION**
Association des acteurs locaux dès le départ de la procédure, concertation continue : collectivités territoriales, associations, propriétaires et usagers.

++ **EVALUATION**
Bilan annuel réalisé et présenté au comité de pilotage.
Elaboration d'une méthodologie d'évaluation écologique de la politique ENS.
Elaboration d'une méthodologie de remise à jour de l'inventaire ENS.
Travail de mise en place de la Taxe d'Aménagement.

PISTE DE PROGRES

Améliorer la cohérence des politiques du Conseil général vis-à-vis de cette politique des E.N.S.

ACTION n°24

L'AIDE A L'ELABORATION D'UN PLAN DE PAYSAGE INTERCOMMUNAL

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Appui aux territoires

Description :
Soutien technique et financier des collectivités intercommunales souhaitant élaborer ou renouveler un plan de paysage à l'échelon intercommunal.
Le plan de paysage est un outil d'aide à la décision. Il est la transcription d'un projet de devenir du paysage, commun à tous les acteurs et utilisateurs de l'espace et visant à anticiper l'évolution paysagère d'un territoire pour en préserver l'identité et en valoriser les atouts. C'est un cadre de référence non opposable aux tiers.
Les plans de paysage permettent de décliner localement et opérationnellement les enjeux identifiés dans l'atlas départemental des paysages réalisé en 2005.

Partenaires :
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, Parc naturel régional des Ballons des Vosges (selon localisation de la collectivité), Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement, Conseil régional.

Budget :
Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers : 140 000 € en 2013

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Meilleure gestion de l'équilibre forêt / espaces agricoles / espaces urbanisés.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Elaboration d'un programme d'actions avec des objectifs en termes de maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture ; concertation avec les acteurs locaux pendant l'élaboration.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes ; apport de la lumière aux habitations et préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Objectif de maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, prés de fauche, …).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 15 plans de paysage finalisés, 1 plan de paysage en cours, 1 plan de paysage en projet
- Selon les communautés de communes : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'action

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Objectif de poursuite de la mise en œuvre des plans de paysage et notamment leur extension à l'ouest du département.

\+ **TRANSVERSALITE**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, urbains, biodiversité des milieux ; transversalité entre services en interne : règlementation des boisements, politique des Espaces Naturels Sensibles.

++ **PILOTAGE**
Comité de pilotage et comité de suivi avec chaque communauté de communes.

++ **PARTICIPATION**
Démarche participative et partenariale avec travail complémentaire des acteurs impliqués pour le suivi technique notamment.

\+ **EVALUATION**
En continu avec le suivi des actions réalisées pour chaque plan de paysage.

PISTE DE PROGRES

Améliorer le suivi et l'évaluation des actions des plans de paysage, en lien avec les agents de développement dans les communautés de communes.

ACTION n°25

L'AIDE AUX AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Appui aux territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets (privés ou collectivités) dont le projet s'inscrit dans le cadre des actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan de paysage.

Partenaires :
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine, Commissariat de Massif, Collectivités (selon les cas), Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Direction Départementale des Territoires.

Budget :
Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers qui financent également l'élaboration des plans de paysage : 140 000 € en 2013

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Meilleure gestion de l'équilibre forêt / espaces agricoles / espaces urbanisés.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Maintien d'espaces ouverts dans le massif, création de connexions écologiques, protection des milieux, appui à la Trame Verte et Bleue.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Reconnaissance de l'importance et de la place de l'agriculture dans la gestion des paysages ; création d'Associations Foncières Pastorales ; élaboration d'actions de sensibilisation autour du paysage (journée thématique, exposition, …).

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et un cadre de vie agréable pour les habitants et les touristes ; apport de la lumière aux habitations et préservation d'activités agricoles génératrices de paysages de qualité.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Objectif de maintien d'espaces ouverts permettant l'installation et/ou la pérennité de l'activité agricole (prairies de pâture, près de fauche, …).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Surfaces rouvertes dans le massif et financements correspondant : plus de 820 000 € engagés depuis la création du dispositif correspondant à plus de 530 ha reconquis
- Selon les communautés de communes : évaluation de l'avancée et de la réalisation du programme d'action

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Suivi de la mise en œuvre des aménagements depuis l'origine du projet jusqu'à sa finalisation.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles, agronomiques, touristiques, écologiques.

\+ ■ **PILOTAGE**
Suivi technique du dossier.

++ ■ **PARTICIPATION**
Nombreux échanges entre le porteur de projet et les partenaires techniques ; visites de terrain.

\+ ■ **EVALUATION**
En continu.

PISTE DE PROGRES

Etudier l'évolution dans le temps des aménagements paysagers financés.

ACTION n°26

L'AIDE A LA PLANTATION DE HAIES ET D'ARBRES D'ALIGNEMENT

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Appui aux territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets, privés et collectivités, qui effectuent des travaux de plantation de haies champêtres et d'arbres d'alignement en zone rurale, au sein de l'espace agricole. Sensibilisation au maintien des haies existantes. Une convention multi-partenariale (Conseil général des Vosges, Fédération des chasseurs, Direction Départementale des Territoires, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et chambre d'agriculture) a officialisé la mise en place de ce dispositif à sa création en 2001. La convention a été renouvelée en 2011.

Partenaires :
Fédération des Chasseurs des Vosges, Chambre d'agriculture, Direction Départementale des Territoires, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Budget :
Pas de ligne budgétaire dédiée mais budget intégré dans les lignes pour les aménagements paysagers.
43 527,29 € engagés depuis 2001 (chiffres en août 2013).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
« Stockage » de carbone par le biais des haies ainsi sauvegardées ou plantées.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux. Rôles d'intérêt général des haies (protection ressource en eau, limitation des risques d'inondation, etc.).

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Les plantations sont souvent l'occasion de rencontres intergénérationnelles (projets avec les écoles).

\+ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Réseau de haies = ressource potentielle en bois-énergie.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) depuis le début du programme en 2001 :*

- Plus de 3 000 ml d'arbres d'alignement plantés
- Plus de 9 000 ml de haies champêtres plantées
- 4 articles parus sur le sujet dans divers medias
- 8 journées de sensibilisation (2 journées organisées par la chambre d'agriculture et 6 par le Conseil général)
- Edition d'une plaquette de sensibilisation
- Diffusion des plaquettes éditées par le Parc naturel régional de Lorraine

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public agricole.

++ **TRANSVERSALITE**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).
Transversalité entre services en interne (plan abeilles et biodiversité, routes, politique des Espaces Naturels Sensibles).

++ **PILOTAGE**
Suivi du dispositif effectué par la chargée de mission « Paysage », appuyée par un comité de pilotage officiel et un groupe technique regroupant les 5 signataires de la convention.

++ **PARTICIPATION**
Dispositif issu d'une démarche participative (charte pour l'environnement) et partenarial dans son organisation et sa formalisation : établissement d'une convention pluriannuelle (sur une période de 3 ans) entre les acteurs impliqués directement.

\+ **EVALUATION**
En continu ainsi que lors du renouvellement de la convention pluriannuelle (éléments de bilans).

PISTE DE PROGRES

Améliorer la communication sur le dispositif afin de mieux toucher le public cible.

ACTION n°27

L'AIDE AUX OPERATIONS PROGRAMMEES D'AMELIORATION DES VERGERS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 - L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement – Service Appui aux Territoires

Description :
Soutien technique et financier des porteurs de projets, privés et collectivités, qui effectuent des travaux de plantation, restauration, entretien et/ou valorisation des vergers familiaux et du patrimoine fruitier du territoire.

Partenaires :
Financiers : Europe, Conseil régional, collectivités. Techniques : Chambre d'agriculture des Vosges, Association des croqueurs de pommes.

Budget :
Pas de ligne budgétaire dédiée, budget intégré dans la ligne dédiée aux aménagements paysagers : 140 000 € en 2013

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
«Stockage » de carbone par le biais des arbres ainsi sauvegardés ou plantés.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation de la biodiversité et des paysages typiques vosgiens, protection des milieux, intérêt mellifère.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Rôles d'intérêt général des vergers (maintien d'un savoir-faire et de variétés locales).

\+ **EPANOUISSEMENT**
Contribution à un environnement et à un cadre de vie de qualité pour les habitants et les touristes.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Vergers = ressource en fruits.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Nombre d'arbres replantés : plus de 17 000 arbres fruitiers replantés depuis le début du dispositif en 2001
- Animations autour des 4 vergers conservatoires départementaux
- Succès des journées de formation autour de la conduite de l'arbre fruitier (entretien, taille, …)

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ **AMELIORATION CONTINUE**
Objectif de poursuite et d'amélioration de la sensibilisation du public.

++ **TRANSVERSALITE**
Approche pluridisciplinaire : enjeux paysagers, agricoles et agronomiques, biodiversité des milieux (flore, faune).

\+ **PILOTAGE**
Suivi du dispositif effectué par la chargée de mission « Paysage ».

\+ **PARTICIPATION**
Permanence conseil destinées au public ; organisation de journées thématiques.

\+ **EVALUATION**
En continu.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°28

L'AIDE A LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS DANS LE CADRE DES AMENAGEMENTS FONCIERS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 – L'environnement, l'eau, les paysages, l'embellissement du territoire et l'éco-citoyenneté

Direction pilote :
PDT – Direction des Routes et du Patrimoine – Service Foncier

Description :
Mise en place en 2010, l'aide consiste à subventionner les propriétaires ayant bénéficié d'un aménagement foncier pour la plantation d'arbres fruitiers.
Le montant de la subvention est de 70% pour l'achat de 10 à 30 plants, dans la limite de 40 € l'unité TTC.
Les arbres doivent être situés sur les nouvelles attributions parcellaires.

Partenaires :
Association des Croqueurs de pommes.

Budget :
10 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif*

\+ ■ **CLIMAT**
Absorption de CO_2 par les arbres plantés.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Essences essentiellement locales participant à la création d'un milieu propice au développement d'une faune et d'une flore spécifiques aux vergers.
Préservation des paysages vosgiens.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Amélioration du cadre de vie des habitants de la commune.

0 ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Production de fruits consommés localement.
Interventions des pépinières vosgiennes.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 7 aménagements fonciers concernés
- 435 arbres plantés en 2012-2013
- 48 % de mirabelliers / 26 % de pommiers

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

0 ■ **AMELIORATION CONTINUE**

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Le dispositif a été conçu en concertation avec la DACEN et l'association des Croqueurs de pommes (cohérence avec le dispositif d'aide aux vergers, choix d'essences locales).

0 ■ **PILOTAGE**
Suivi technique et administratif par le Service foncier, contacts réguliers avec le vice-président délégué à l'agriculture.

++ ■ **PARTICIPATION**
Information de tous les propriétaires. Points presse réguliers.

\+ ■ **EVALUATION**
Contrôles de toutes les plantations. Bilan annuel des plantations effectuées.

PISTE DE PROGRES

Formations (tailles de formation et de fructification) à proposer aux propriétaires.

++

ACTION n°29

L'APPUI AUX PROJETS DES ASSOCIATIONS, COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 – L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire
n°13 - Le soutien à l'engagement associatif

Direction pilote :
PDT – Mission Développement Durable

Description :
Il s'agit d'accompagner, au travers d'un appui technique et d'une aide financière, les collectivités locales, les associations et les établissements publics qui mettent en œuvre des projets en faveur du développement durable.

Le Conseil général s'appuie sur ces relais pour diffuser la culture du développement durable et pour mener des expérimentations.

Des efforts conséquents sont faits en particulier dans le domaine de l'EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) (80% des actions soutenues, les 20% restants étant consacrés à l'innovation et l'expérimentation). Le Conseil général s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs confirmés et motivés pour assurer une large sensibilisation des Vosgiens (grand public, scolaires, seniors, personnes handicapées…) aux différents enjeux du développement durable.

Partenaires :
Collectivités, établissements publics, associations (dont 14 associations conventionnées), plateforme départementale EEDD, directions concernées au Conseil général (DACEN, DPS, DDC, DGAS, SJSVA…).

Budget :
185 000 € pour financer les programmes d'actions des associations conventionnées
15 000 € pour financer les projets des associations non conventionnées
82 225 € pour financer les projets des collectivités
6 500 € pour financer les projets des établissements publics

PISTE DE PROGRES

Faire émerger davantage de projets concertés et communs s'inscrivant dans une démarche DD.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Plusieurs projets en lien avec la thématique du climat, via l'entrée « énergie » notamment. Appui au réseau vosgien des Espaces Info Energie (EIE), qui apportent une information neutre, gratuite et objective aux Vosgiens dans leurs projets liés aux économies d'énergie.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Entrée ressources et protection des milieux souvent abordée dans les projets portés par les acteurs locaux (eau, déchets, paysage, nature, air). De nombreux projets de sensibilisation et d'éducation des habitants sont menés en complémentarité d'actions d'investissement : plan de paysage, accompagnement de programmes de tri et de prévention des déchets, opération « Je parraine ma rivière » à l'échelle d'un bassin versant…

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Au-delà de l'aspect environnemental, les manifestations organisées, notamment par les collectivités, apportent une dimension d'animation du territoire et contribuent à resserrer le lien social (mixité des publics…). Accent mis sur l'approche sociale dans certaines actions, à l'image des « cités débrouillardes » dans les quartiers défavorisés de plusieurs villes vosgiennes, ou des actions menées par des jardins d'insertion.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Certaines actions sont plus largement orientées sur la finalité de l'épanouissement des êtres humains.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Certains projets axés sur l'éco-consommation, l'agriculture biologique,…

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 18 projets de collectivités et 1 projet d'établissement public aidé
- 10 projets d'associations aidés + 14 associations conventionnées avec le Conseil général pour leur programme d'actions d'EEDD :
- 579 animations et actions proposées et 18 319 personnes sensibilisées

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
Associations :
- Recherche d'un traitement le plus équitable possible des associations, notamment du point de vue des dépenses éligibles.
- Souhait d'un travail réalisé plus en amont, notamment pour le programme des associations conventionnées.

Collectivités :
- Recherche de cohérence dans les actions touchant les scolaires : souhait qu'un maximum de projets s'insère dans l'appel à projets EEDD, et modulation de l'aide du Conseil général aux collectivités qui travaillent avec le public scolaire hors dispositif.

++ **TRANSVERSALITE**
Travail partenarial avec les différents services du Conseil général qui peuvent avoir un lien avec le projet soumis à la mission développement durable. Approche transversale des projets recherchée systématiquement.

++ **PILOTAGE**
Travail étroit et régulier avec le vice-président délégué à l'environnement.

++ **PARTICIPATION**
Associations : Organisation d'a minima 1 réunion annuelle regroupant les associations conventionnées.
Organisation de 2 temps de travail en 2013 avec pour objectif d'associer et /ou d'informer les associations des modifications du dispositif dans un souci de dialogue et d'ouverture.

++ **EVALUATION**
Des bilans qualitatifs et quantitatifs sont demandés aux organisateurs d'actions.

ACTION n°30

VOSGES, LE PLUS BEAU EST AVENIR…

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°27 – L'environnement, le cadre de vie, l'eau, les paysages et l'embellissement du territoire

Direction pilote :
PDT – Mission Développement Durable

Description :
Opération éco-citoyenne qui a pour objectif d'inciter le plus grand nombre de Vosgiens à organiser ou participer à une action éco-citoyenne durant la Semaine Nationale du Développement Durable, du 1er au 7 avril.

En relayant l'action nationale, le Conseil général propose un cadre dans lequel s'inscrivent des initiatives variées portées par des communes, communautés de communes, syndicats, établissements scolaires, associations, chambres consulaires, crèches, clubs sportifs, médiathèques, amicales…Sont proposés des conférences, visites guidées, animations pédagogiques, spectacles, portes ouvertes, plantations…et, pour la moitié, des chantiers de nettoyage de la nature pour lesquels le Conseil général fournit le matériel nécessaire (sacs poubelle, gants, affiches).

Chaque année, un thème est choisi par le comité de pilotage, thème qui fait l'objet d'actions plus spécifiques.

Partenaires :
Syndicat Mixte des Déchets des Vosges, Association des Maires des Vosges, DSDEN, ADEME, DREAL Lorraine, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement, Service Intérieur, Direction des Routes et du Patrimoine – Unités territoriales et Parc.

Budget :
Environ 15 000 €

PISTE DE PROGRES

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**
Une édition consacrée à cette thématique en 2010.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Prise en compte de la problématique ressources : Efforts significatifs de dématérialisation des supports (bulletins d'inscription, programmes, développement d'un mini-site dédié).
Contenu des actions proposées régulièrement en lien avec la protection des milieux (protection de la ressource en eau, nettoyage de berges…).
Chantiers de nettoyage de la nature organisés à l'échelle d'un quartier, d'un village ou d'une école (moitié des actions proposées).
Animation pédagogique proposée aux enfants lauréats du concours grand public.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
La manifestation vise un public le plus large possible et permet de renforcer le lien social ; elle a servi de support à différentes actions, notamment avec des centres sociaux ou des maisons de retraite.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
La manifestation est axée sur la sensibilisation et l'appropriation de la démarche par le citoyen ; les actions proposées mêlent utilité sociale et convivialité.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Les matériaux commandés ont été choisis pour leurs qualités environnementales (sacs poubelle NF environnement ; sacs en plastique recyclé et en coton biologique).

- ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
  - 5 243 participants
  - 111 organisateurs
  - 134 actions

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Souhait de mieux prendre en compte les remarques émises dans les fiches bilan
- Volet de l'éco-responsabilité de la manifestation à développer
- Recherche de solutions pour une meilleure participation du grand public.

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Groupes de travail transversaux constitués selon les thématiques abordées, associant le savoir-faire des différents services + de personnes extérieures au Conseil général.

++ ■ **PILOTAGE**
Un comité de pilotage présidé par le vice-président délégué à l'environnement.

\+ ■ **PARTICIPATION**
L'opération s'appuie sur une démarche participative :
- Manifestation participative en soi : actions librement proposées par les acteurs locaux, participation de la population vosgienne.
- Appui de l'ensemble des agents du Conseil général à différentes étapes de la manifestation : concours d'idées pour déterminer le slogan de l'opération, propositions d'actions à mener en interne, appropriation de la démarche par plusieurs services qui ont conduit en direct certaines actions.

++ ■ **EVALUATION**
Réalisation d'un bilan qualitatif et quantitatif réalisé chaque année sur la base de fiches bilan renseignées par les organisateurs d'actions et ce depuis 2006.

ACTION n°31

LA VIABILITE HIVERNALE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°29 - La qualité et la performance du réseau routier

Direction pilote :
PDT – Direction des Routes et du Patrimoine – Services des Routes et Unités Territoriales

Description :
A la suite des problèmes d'approvisionnement en sel apparus lors de l'hiver 2009/2010, définition de nouvelles règles pour assurer un niveau de service de viabilité hivernale satisfaisant, une optimisation des moyens ainsi qu'une meilleure prise en compte des impacts environnementaux du salage.

Ces nouvelles règles se traduisent par une priorisation des circuits de déneigement.

Partenaires :
Météo France, les radios locales et les unités territoriales.

Budget :
Variable de 5 à 7 M € selon la rigueur des hivers
6 200 000 € en 2013

PISTE DE PROGRES

Poursuivre l'information et la sensibilisation des usagers sur les changements d'habitudes occasionnés (trajets + longs, co-voiturage…).

Relancer le groupe de travail mis en place pour la définition de la politique VH.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Diminution de l'émission de gaz à effet de serre due à la limitation de l'usage des camions pour déneiger et pour le transport de sel.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Limitation de la quantité de sel utilisé et donc de son impact environnemental.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
L'entretien du réseau routier facilite les déplacements de la population, pour le travail comme pour les loisirs. Aujourd'hui, l'objectif est d'assurer un certain niveau de service de déneigement à coût « raisonnable ».

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Diminution des coûts liés à la viabilité hivernale. Limitation des dégâts aux chaussées. Limitation des difficultés d'approvisionnement en sel.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 3 250 km de routes départementales, 87 circuits de déneigement
- Consommation de fondants (sel et sel dans saumure) :
  - 2009/2010 : 32 146 t / 2010/2011 : 18 438 t
  - 2011/2012 : 9 906 t / 2012/2013 : 23 700 t
- Nombre d'interventions
  - 2009/2010 : 8 737 / 2010/2011 : 7 064
  - 2011/2012 : 3 633 / 2012/2013 : 7 868

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Un bilan réalisé en juin permet de proposer des modifications de la politique pour la saison suivante.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Intégration de différents aspects : attentes des usagers par rapport à un niveau de service, budget « raisonnable », préservation de l'environnement.

\+ ■ **PILOTAGE**
Entre tous les intervenants de la chaîne : Météo France, élus, services du Conseil général (encadrement, patrouilleurs responsables d'interventions, parc). Briefing des équipes avant campagne.
La politique VH a été formalisée via le Document d'Orientation validé par la Commission Permanente le 30 novembre 2010.

0 ■ **PARTICIPATION**
L'information des usagers se fait via les médias.

++ ■ **EVALUATION**
Une évaluation permanente est réalisée (nombreux indicateurs sur les interventions, le temps passé, les accidents…). Complétée par la remontée des informations des agents du terrain au quotidien sur l'état du réseau. Mécontentement/satisfaction des usagers mesuré à travers les quelques lettres reçues.

ACTION n°32

LE FAUCHAGE RAISONNE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°29 - La qualité et la performance du réseau routier

Direction pilote :
PDT – Direction des Routes et du Patrimoine – Services des Routes et Unités Territoriales

Description :
Le fauchage des accotements, fossés et talus le long des routes départementales est une nécessité pour la sécurité de la circulation, le maintien en bon état de la route et de ses dépendances, la préservation de l'environnement et d'une qualité paysagère, en limitant le développement des plantes invasives.
Le fauchage raisonné permet, outre la réalisation d'économies, de mieux prendre en compte l'aspect environnemental dans la réalisation des travaux d'entretien des bords de route.
En réduisant le nombre de passages des machines on préserve la petite faune et la flore (améliorant ainsi la biodiversité) et on réduit également l'émission de gaz à effet de serre en diminuant les consommations de carburants.

Partenaires :
Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'Environnement, Mission Développement Durable, Unités Territoriales, communes, médias, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing.

Budget :

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Diminution de l'émission de gaz à effet de serre due à la limitation des interventions de fauchage ainsi réduits à deux passages :
- Un 1er au printemps : le fauchage de sécurité
- Un deuxième en automne : le fauchage tardif.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Contribution au développement de la biodiversité, en permettant à la plante d'aller jusqu'à maturité grâce à la fauche tardive.
Création/préservation de « couloirs écologiques » ou de « trames vertes ».

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Le fauchage des accotements contribue à l'amélioration de la sécurité de la circulation de la population (dégagement de visibilité, déplacement piétonnier, possibilité d'arrêt des véhicules en difficulté, lisibilité de la signalisation).

\+ **EPANOUISSEMENT**
Amélioration de la qualité de vie des usagers, de la qualité paysagère.
Floraison préservée : entretien du cycle écologique d'insectes et autres animaux.
Fauchage général des bords de routes et dépendances (nettoyage en automne) préservation de la qualité paysagère, et de la pérennité du réseau routier.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Responsabilisation de tous les acteurs : agents, usagers, élus.
Réduction de la consommation de carburants.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- La politique de fauchage raisonné est nouvelle.
- Indices en cours de constitution, notamment sur les heures de travail et les temps d'utilisation des tracteurs.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
L'élaboration de PIF (Plan d'Intervention du Fauchage), à l'échelle des centres d'exploitation, les remontées de terrains, les réactions des élus et des usagers, contribuent au quotidien à l'amélioration de nos pratiques.

++ **TRANSVERSALITE**
Décisions et élaboration d'un Document d'Organisation du Fauchage en concertation entre le Service Routes, les Unités Territoriales, la DACEN et la Mission Développement Durable. Impacts : recensement des zones sensibles.

\+ **PILOTAGE**
Réunion de concertation lors de l'élaboration du DOF entre les agents et les services impliqués. Approuvé par la Commission Permanente le 25 février 2013.

\+ **PARTICIPATION**
Des agents chargés de la fauche ont été associés dès le départ à la démarche. La mise en place de la politique de fauchage raisonné sur les routes départementales amène certains maires à la mettre en pratique sur leurs propres réseaux. Panneaux d'information aux usagers en bordure de route.

\+ **EVALUATION**
Les PIF doivent permettre d'adapter la politique de fauchage raisonné en déclinant les pratiques aux différents milieux.

PISTE DE PROGRES

Suivi de l'activité et adaptation de la politique en fonction des résultats obtenus.

ACTION n°33

LES AIRES DE COVOITURAGE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°29 - La qualité et la performance du réseau routier

Direction pilote :
PDT – Direction des Routes et du Patrimoine – Services des Routes et Unités Territoriales

Description :
Développement et promotion des aires de covoiturage sur le territoire départemental. A ce jour, 5 aires ont été aménagées sur le domaine départemental, en s'appuyant sur les usages. Plusieurs intercommunalités sont demandeuses d'une réflexion sur le sujet.

Partenaires :
Direction du Développement des Infrastructures et des Transports, Unités Territoriales, communes et intercommunalités.

Budget :

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Diminution de l'émission de gaz à effet de serre due à la réduction du nombre de véhicules particuliers sur les trajets domicile travail notamment.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation des ressources énergétiques par optimisation des véhicules utilisés.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Favorise la mobilité avec un objectif d'équité sociale et géographique.

0 ■ **EPANOUISSEMENT**

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Réduction de la consommation de carburants pour les usagers, amélioration du pouvoir d'achat.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Nombre et fréquentation moyenne des aires de covoiturage.
- 5 aires existantes (Frizon, Dompaire, Vecoux, Nomexy, Jarménil), 2 en cours de création (Fraize, Chavelot)

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
L'analyse du fonctionnement sur les aires de covoiturage existantes, le développement en nombre et la mise en réseau des aires sont les principaux facteurs d'amélioration continue.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Démarche pluridisciplinaire mobilité – infrastructure visant à répondre à l'augmentation de la demande en déplacement et aux enjeux climatiques sans utiliser la réponse traditionnelle de création ou requalification d'infrastructures.

0 ■ **PILOTAGE**
La démarche se met en œuvre de manière empirique en aménageant progressivement des aires spontanément utilisées par les usagers. Nécessité de mise en place d'un pilotage.

\+ ■ **PARTICIPATION**
Constat effectué sur les aires de covoiturage réalisées que l'offre suscite la demande de nouvelles places sur les aires existantes et de nouveaux sites.

0 ■ **EVALUATION**
Nécessité de construire un plan de développement des aires de covoiturage.

PISTE DE PROGRES

Créer un schéma départemental de développement des aires de covoiturage. Créer ou intégrer un réseau plus large de covoiturage, avec les actions d'animation correspondantes. Aménagement « durables » (insertion paysagère, matériaux écologiques…). Signalisation des aires.

ACTION n°34

L'ISOLATION THERMIQUE DES BATIMENTS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
n°30 - Le partrimoine départemental

Direction pilote :
PDT - Direction des Routes et du Patrimoine – Service Immobilier

Description :
Dans le cadre des investissements liés à l'environnement, aux économies d'énergie, au confort d'utilisation et au coût d'exploitation de ses bâtiments, le Département des Vosges a lancé une campagne d'isolation des enveloppes des bâtiments des collèges. Plusieurs établissements, construits dans les années 70, nécessitent la réalisation de travaux d'isolation. Les travaux consistent principalement à l'isolation des enveloppes des bâtiments et à l'amélioration de la ventilation des locaux.

Collège de Châtel : isolation des façades et remplacement de certaines couvertures et ventilation des locaux.

Collège de Cornimont : isolation de la façade sur cour.

Collège de Fraize : isolation des façades les plus exposées avec remplacement des fenêtres et réalisation de la ventilation des locaux.

Ce programme de travaux se poursuivra avec les collèges de Rupt-sur-Moselle, de Vittel et de Remiremont (collège Charlet).

Partenaires :
Entreprises, usagers, architectes, bureaux études thermiques, entreprises, équipes de direction des collèges.

Budget :
1 100 000 € : collège de Châtel
108 000 € : collège de Cornimont
800 000 € : collège de Fraize

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

+ ■ **CLIMAT**
L'isolation thermique des enveloppes de bâtiments et la ventilation des locaux contribuent à la diminution des combustibles (fuel) et donc des émissions de gaz à effet de serre.

+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Choix de matériaux écologiques pour le remplacement et l'isolation des toitures. Les façades des bâtiments, notamment externat et administration, sont totalement rénovées et isolées par l'extérieur par un isolant à base de ouate de cellulose et un bardage à base de fibres de bois.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Travail en partenariat avec la direction du collège et les usagers afin de minimiser les dérangements dus principalement au bruit.

+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Un des objectifs est d'améliorer la qualité de vie des occupants, le confort d'hiver et le confort d'été. Ces travaux permettent également de redonner une nouvelle image aux établissements.

+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
L'objectif premier est de limiter les coûts de fonctionnement du bâtiment (chauffage) tout en améliorant le confort des usagers. Les filières courtes sont privilégiées pour les matériaux notamment le bois.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
Consommation de combustible. Quantité de Gaz à Effet de Serre.

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Réglage des différents paramètres en ce qui concerne la ventilation et le chauffage. Suivi des consommations.

+ ■ **TRANSVERSALITE**
Les réglages sont effectués en étroite collaboration avec le collège et l'exploitant de chauffage.

+ ■ **PILOTAGE**
Chaque projet est conduit par le service immobilier, piloté par un conducteur d'opérations.

+ ■ **PARTICIPATION**
Les utilisateurs sont associés au moment de la programmation des travaux, puis à chaque phase d'étude et ensuite hebdomadairement pendant les travaux.

+ ■ **EVALUATION**
Elle s'effectue au travers des consommations et du ressenti des usagers.

PISTE DE PROGRES

Recherche permanente de l'optimum « investissement- économie des consommations – confort de l'usager ».

ACTION n°35

LA FORET DE TIGNECOURT

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens soignent leur territoire

Programme
N°30 – Le patrimoine départementale
n°37 – L'organisation

Direction pilote :
PDT - Direction des Routes et du Patrimoine - Service Foncier

Description :
Il s'agit de la gestion et du suivi de la forêt départementale de Tignécourt avec le triple objectif de :

- Une gestion patrimoniale exemplaire d'une forêt de production,
- Une contribution à la mise en valeur touristique,
- Une vocation de « Vitrine du Bois ».

Suite à une évaluation, en 2010, des actions menées depuis l'acquisition du site et à la décision de la Commission Permanente du 20/09/2013, des préconisations sont à mettre en action :

- Revaloriser la pratique de la chasse,
- Développer les activités naturalistes,
- Maintenir l'accueil des scolaires locaux,
- Relancer l'animation des partenaires de la filière forestière pour favoriser leurs opérations de recherche-développement- formation sur le site.

Partenaires :
Office National des Forêts, Lycée agricole et forestier de Mirecourt, Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole de Mirecourt, Direction de l'Appui aux Collectivités et de l'ENvironnement - Service Environnement, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Fédération des Chasseurs Vosgiens, Mission Développement Durable, Pays d'Epinal cœur des Vosges, Communauté de communes du Pays de la Saône vosgienne, association Natur'Images, Fédération des Œuvres Laïques, association L'Eaudici.

Budget :
40 000 € : budget total annuel du site.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
La forêt joue le rôle de « poumon vert » de la Terre, réduction de l'effet de serre.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Recherche d'une gestion forestière exemplaire, démarches pour mise en place d'un Espace Naturel Sensible en lien avec un objectif de forêt de production + recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique du milieu.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Volonté d'associer et se faire rencontrer différents utilisateurs de la forêt sur le même site (forestiers, chasseurs, naturalistes, scolaires, grand public…).

\+ **EPANOUISSEMENT**
Maintien d'un espace naturel ouvert au public, sensibilisation de différents publics sur le milieu forestier et de ses différentes utilisations (production, chasse, accueil du public).

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Modification et amélioration des modes de vente et méthodes d'exploitation des bois pour une meilleure valorisation financière et plus respectueuse du milieu, en prenant en compte les différentes utilisations de la forêt.
Utilisation du savoir-faire, des compétences et des outils des agents de l'Unité Territoriale Ouest Plaine (ce qui permet de diminuer les coûts).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- *Nombre de sorties scolaires ; nombre de séjours chasse*
- *Nombre de visiteurs aux expositions*

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
Reprise de la gestion du site depuis peu par le service foncier et accord politique récent pour poursuivre les préconisations avec la volonté de mettre plus en avant le site de Tignécourt.

++ **TRANSVERSALITE**
Approche multifonctionnelle de la gestion forestière :
- Intérêt économique mais également paysager, naturaliste,
- site pédagogique, récréatif.

Différents services du Conseil général.
Acteurs de la filière forestière et acteurs de la chasse, scolaires et grand public
Acteurs locaux (Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne, Pays d'Epinal, Cœur des Vosges...).

\+ **PILOTAGE**
Comité de pilotage interne au Conseil général existant jusqu'en 2012 à relancer + un comité de pilotage élargi suivant les thèmes avec partenaires extérieurs.

\+ **PARTICIPATION**
Faire venir plus de public et de professionnels forestiers sur le site.

0 **EVALUATION**

PISTE DE PROGRES

Mise en place des préconisations.

ACTION n°36

LA DEMATERIALISATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°31 - L'administration départementale du XXIème siècle au service des vosgiens

Direction pilote :
PVP - Direction des Affaires Juridiques et des Achats

Description :
Inciter les candidats aux marchés publics lancés par le Conseil général, à télécharger les DCE sur internet afin d'éviter la reprographie et l'envoi postal :

- Mise en ligne d'un maximum de DCE
- Communication auprès des candidats
- Mutualisation de la plateforme de dématérialisation pour augmenter son audience et son attractivité.

Partenaires :
Entreprises, Conseil régional, Direction de l'Informatique et des Réseaux, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing.

Budget :
6 000 € par an (budget DIR).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Limite l'impact environnemental de l'acheminement postal des DCE (souvent volumineux), ainsi que des travaux de reprographie.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Limite l'usage du papier.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

0 ■ **EPANOUISSEMENT**

0 ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Taux de DCE téléchargés

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Le changement de plateforme de dématérialisation des marchés (mutualisation sur la plateforme de la Région Lorraine) va permettre de mettre en ligne l'ensemble des marchés du Conseil Général des Vosges.

0 ■ **TRANSVERSALITE**
Travail conjoint de la DIR et de la DAJA sur le projet de mutualisation de plateforme.

0 ■ **PILOTAGE**
DAJA (initiative personnelle au niveau du Service de la Commande Publique et des Achats).

0 ■ **PARTICIPATION**
Information des candidats au coup par coup.

0 ■ **EVALUATION**
Se fait en continu par la DAJA.

PISTE DE PROGRES :

ACTION n°37

LA DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°31 – L'administration départementale du XXIème siècle aux services des vosgiens

Direction pilote :
PVP - DIrection de l'Assemblée et de la Logistique

Description :
Chargement des rapports directement sur l'outil informatique « Poséidon ».

Mise à disposition des documents (Recueil des Actes Administratifs, Procès-Verbaux des réunions) aux élus (maires et conseillers généraux) via l'espace Internet du Conseil général réalisée en 2012.

Transmission des documents aux services par le biais de l'espace directions sur l'Intranet.

Télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Partenaires :
Tous les services + préfecture + élus + partenaires institutionnels.

Budget :
Economie à l'année de 14 000 €

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation des ressources par l'économie de papier = économie du bois et de l'eau pour la fabrication du papier.

0 ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Gain de temps pour les services et plus grande efficacité, moins de tâches peu gratifiantes et chronophages de photocopies.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Economie de la ressource bois/papier.
Economie financière.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Suppression du budget Cd pour l'envoi des RAA et PV des réunions soit par trimestre : environ 3 500 €

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Suppression des recueils papier et des Cd.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Tous les services/Préfecture/élus.

\+ ■ **PILOTAGE**
DIrection de l'Assemblée et de la Logistique.

\+ ■ **PARTICIPATION**
DIR/DICOM/Tout utilisateur.

\+ ■ **EVALUATION**
Format papier encore utilisé pour certains documents remis aux élus.

PISTE DE PROGRES

Mise à disposition de tablettes aux élus afin qu'ils puissent disposer des documents en lecture directe. Horizon 2015.

ACTION n°38

L'APPLICATION « TELERECOURS »

Orientation du plan quadriennal :
Les Vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°31 - L'administration départementale du XXIème siècle au service des vosgiens

Direction pilote :
PVP - Direction des Affaires Juridiques et des Achats

Description :
Il s'agit de permettre la communication dématérialisée, par voie électronique, des requêtes, des mémoires et des actes de procédures entre les juridictions administratives et le Conseil général.

Cette application est mise en place par les juridictions administratives à l'attention des administrations et avocats (démarche volontaire).
Elle permet le dépôt des requêtes en ligne, la télétransmission des mémoires et des pièces, la création de différents profils d'utilisateurs.

Partenaires :
Juridictions administratives, avocats.

Budget :
Inscription dans la démarche sans coût pour le Département.
Economie sur les frais d'affranchissement (diminution des envois en RAR).

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

0 ■ **CLIMAT**

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Préservation des ressources naturelles en conséquence d'une moindre consommation de papier.

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**

0 ■ **EPANOUISSEMENT**
Gain de temps potentiel, moins de tâches peu gratifiantes et chronophages de photocopies, partage d'informations entre services plus facile.

\+ ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Economie de la ressource bois-papier.
Economie financière.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Nombre de mémoires échangés par Télérecours / an

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

\+ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Diminution des échanges papier.

\+ ■ **TRANSVERSALITE**
Echanges plus rapides et facilités avec le greffe des juridictions, information globale sur les dossiers en cours facilitée.

0 ■ **PILOTAGE**
Initiative prise par le Service des Affaires Juridiques.

0 ■ **PARTICIPATION**
Tout utilisateur.

0 ■ **EVALUATION**
Démarche initiée en 2013 ; premier recours reçu en septembre 2013 : évaluation à venir.

PISTE DE PROGRES

Appropriation progressive de l'outil par les services et améliorations techniques de l'outil par son initiateur (Conseil d'Etat).

ACTION n°39

LE PROJET D'ADMINISTRATION

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°31 – L'administration départementale du XXIème siècle au service des vosgiens

Direction pilote :
Direction de l'Organisation, du Conseil, de la Prospective et de l'Evaluation

Description :
Le projet d'administration vise à optimiser l'organisation et le fonctionnement de notre administration. Il constitue un repère commun pour les agents dans la diversité des métiers de l'administration départementale et une « feuille de route » pour les prochaines années. Cette démarche, initiée en 2011 et dont le socle a été la concertation de l'ensemble des agents de la collectivité, a été finalisée en octobre 2013.

Ce projet repose sur 4 grands axes :
- Placer l'usager au cœur de notre action
- Adapter notre fonctionnement pour être encore plus efficace
- Partager une culture commune
- Etre acteur, à part entière, de la vie de la collectivité.

Ces axes visent à répondre à 13 enjeux majeurs pour la collectivité :
- Accueillir, orienter et satisfaire l'usager
- Informer et communiquer vers l'usager
- Gérer nos relations avec l'usager
- Simplifier les procédures, les circuits de décision et les strates hiérarchiques
- Développer la transversalité
- Impulser de nouvelles méthodes et organisations du travail
- Favoriser les échanges avec les élus
- Fédérer l'ensemble des agents
- Informer au quotidien
- Mieux se repérer dans notre organisation
- Développer les démarches participatives
- Favoriser la reconnaissance de chacun
- Développer la politique des métiers

44 actions concrètes ont été définies et sont/seront mises en œuvre dans le cadre du projet d'administration pour répondre à ces enjeux.

Partenaires :
Toutes les directions du Conseil général.

Budget :
Utilisation des ressources internes.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Le projet d'administration intègre le plan climat énergie interne, au travers d'une action visant à mieux intégrer le développement durable dans notre fonctionnement.

0 **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Le projet d'administration a peu d'impact dans ce domaine (économies de ressources du fait de la dématérialisation par exemple).

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Le projet d'administration est un trait d'union entre les différents agents de la collectivité, quel que soit leur métier, fonction ou grade, en affirmant une culture, une identité et des valeurs communes.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Le projet d'administration propose des actions concrètes pour améliorer le fonctionnement quotidien de l'administration et faciliter le travail de ses agents et les rendre acteurs de la vie de la collectivité.

0 **ECONOMIE RESPONSABLE**
Le projet d'administration a peu d'impact dans ce domaine (optimisation des moyens conduisant à des économies par exemple).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- 2 080 agents concertés et 806 propositions formulées
- 35 équipes transversales mobilisées dans la réflexion sur les actions à mettre en œuvre suite aux propositions
- 44 actions sont/seront mises en œuvre dans le cadre du projet

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
Le projet d'administration repose lui-même sur la volonté d'amélioration continue du service public et du fonctionnement de l'administration départementale, ceci au bénéfice des usagers.

++ **TRANSVERSALITE**
Le projet d'administration a privilégié, dans son élaboration, la transversalité au travers notamment de groupes projets ouverts aux agents de différents sites, métiers, directions ou pôles.

++ **PILOTAGE :**
La démarche est pilotée par le Directeur Général des Services et est coordonnée par la DOCPE. Le comité DGS/DGA et le conseil de direction assurent la validation des grandes étapes du projet.

++ **PARTICIPATION**
Plus de 2 000 agents ont été consultés dans le cadre de la phase de concertation du projet, dont 194 cadres. 35 groupes projet composés de 150 agents de la collectivité ont défini les moyens de mise en œuvre possibles des actions. Les instances représentatives du personnel ont également été associées à l'élaboration du projet.

++ **EVALUATION**
Il est prévu un suivi et une évaluation du projet dans sa globalité ainsi que de chacune des 44 actions qui le composent.

PISTE DE PROGRES

ACTION n°40

LA SENSIBILISATION DES AGENTS AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°33 - L"Agenda 21" et l'opération processus et économies

Direction pilote :
PDT - Mission Développement Durable

Description :
La sensibilisation en interne des agents au développement durable est un objectif poursuivi au sein du Conseil général. Le but recherché est de donner envie aux agents de contribuer aux changements de comportements et les ressources nécessaires pour le traduire dans leurs pratiques professionnelles.
Cette sensibilisation prend différentes formes :
- « astuce éco » et billets publiés sur intranet
- Présentation des enjeux du développement durable au sein de groupes de travail
- Sensibilisation de catégories d'agents en lien avec leurs missions (ex : agents des directions sensibilisés au bilan carbone et aux enjeux climatiques et agents des routes sensibilisés à la biodiversité => modification des pratiques d'entretien des bords de routes)
- Organisation d'évènements durant les semaines nationales et européennes : volet sensibilisation des agents de l'opération « Vosges le plus beau est avenir » (conférences, expositions, ateliers d'écologie pratique) ; participation à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (collecte de différents matériaux).

Partenaires :
Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, agents volontaires de toutes les directions, intervenants extérieurs ponctuels.

Budget :
Temps de travail.
500 € éventuels pour ouvrages pédagogiques.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ ■ **CLIMAT**
Actions menées à l'occasion de l'élaboration du Plan Climat Energie Interne : conférence lors de la DM1, espace dédié sur l'intranet du Conseil général.

\+ ■ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Actions menées en lien avec la biodiversité, différentes actions en lien avec les ressources (ex : partenariat avec l'ALCG pour organiser un concours « recette zéro déchet » ou collecte de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques dans le cadre de la Semaine du Développement Durable).

\+ ■ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Mise en œuvre d'actions concrètes de terrain pour une meilleure cohésion sociale.

\+ ■ **EPANOUISSEMENT**
Amélioration de la qualité de vie au travail : occasion de sortir du contexte professionnel stricto sensu et contribution au développement de pratiques professionnelles transversales. Elles participent au développement d'une culture commune.

0 ■ **ECONOMIE RESPONSABLE**

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Nombre de visiteurs sur la page intranet des astuces éco
- Modifications des pratiques des agents

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ ■ **AMELIORATION CONTINUE**
Parvenir à intégrer dans le plan de formation des actions de sensibilisation sur le développement durable pour toutes les directions du Conseil général.
Evaluer plus finement l'impact des actions mises en œuvre.
Parvenir à associer davantage d'agents aux actions proposées en évaluant les blocages et rendre légitime leur participation aux actions proposées sur leur lieu de travail.

++ ■ **TRANSVERSALITE**
Appui sur les services ressources du Conseil général en particulier la Direction de l'Information, la Communication et le Marketing.
Association des agents ressources sur les différentes thématiques abordées (ex : pour la rédaction des astuces éco : éléments apportés par la Direction de l'Informatique et des Réseaux et la Direction des Politiques de Solidarité pour les billets sur la mutualisation des imprimantes et la visite du « 14 » par les conseillères logement).

\+ ■ **PILOTAGE**
Actions mises en place à l'initiative de la Mission Développement Durable ou, parfois, de la DICOM.

++ ■ **PARTICIPATION**
Prise en compte des propositions émanant d'agents pour la rédaction des « astuces éco » et des billets.
Appropriation des thématiques du développement durable par les services pour les mettre en pratique dans leurs missions.

0 ■ **EVALUATION**

PISTE DE PROGRES

L'intégration d'un volet consacré au développement durable dans le projet d'administration devrait accroître la légitimité des actions menées et faciliter leur mise en œuvre.

ACTION n°41

LA PLATEFORME EEDD DES VOSGES

(Education à l'Environnement et au Développement Durable)

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°33 - L"Agenda 21" et l'opération processus et économies

Direction pilote :
PDT - Mission Développement Durable

Description :
La plateforme départementale d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est un espace de mutualisation, créé en 2002 dans le cadre de la Charte pour l'environnement. Il s'agit d'un groupe informel réunissant les acteurs de l'EEDD dans les Vosges avec pour objectif de modifier les comportements de tous les publics et d'accompagner les changements de pratiques.
Ses objectifs sont de :

- rassembler et mobiliser les membres de la plateforme dans une dynamique d'échanges et de coopération
- favoriser une cohérence et une lisibilité de l'EEDD sur le département
- développer et promouvoir l'EEDD pour tous les publics et à tous les âges de la vie
- valoriser les projets EEDD de ses membres
- construire une stratégie de soutien, d'accompagnement des pratiques éducatives, d'information et de formation
- mutualiser les moyens techniques, humains et financiers, dans le cadre de projets collectifs
- contribuer à la formation des membres
- inscrire et animer l'EEDD dans le débat social, politique et économique.

2013 a été marquée par la tenue d'assises départementales, régionales et nationales sur l'EEDD.
Le Conseil général est un membre fondateur de cette plateforme où son implication est symbolique de son engagement vis-à-vis des acteurs locaux du développement durable.

Partenaires :
AAPPMA la Gaule Mouzon Meuse et Vair, ADEME, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, AIRLorraine, Des arbres pour la vie, CAUE, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Conseil général, Chambre d'agriculture, Conseil régional, Croqueurs de pomme, Conservatoire des Espaces Naturels Lorrains, Comité départemental des pêcheurs sportifs, DDCSPP, DDT, DRAAF, DREAL, Espaces Info Energie, Fédération de Pêche, Fédération des Chasseurs, FOL88, Francas, Groupement des Agriculteurs biologiques, Groupe Régional d'Animation, d'Initiation à la Nature et l'Environnement Lorraine, DSDEN, INRA, IUFM, Jardins de Cocagne, Jardins de Prométhée, Jardins en Terrasses, L'Eaudici, Les Petits Débrouillards, La Vigie de l'Eau, Lyonnaise des Eaux, Office Central de Coopération à l'Ecole, Odcvl, Oiseaux Nature, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, rectorat, SICOVAD, Syndicat Mixte des Déchets, Société Vosgienne de Protection des Animaux

Budget :
1 000 € pour l'organisation des assises de l'EEDD

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
Acteurs représentés au sein de la plateforme. Conférences téléphoniques régulières.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
Acteurs représentés au sein de la plateforme.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Diversité des publics concernés par le travail de la plateforme (jeunes, adultes, seniors). Intégration de nouveaux acteurs issus de la solidarité.

\+ **EPANOUISSEMENT**
Les valeurs portées par la plateforme sont : partage, engagement, humanisme, honnêteté, conviction, respect. Engagement de professionnels et bénévoles.

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
Plus d'une centaine d'emplois locaux concernés par l'activité directe ou indirecte de cette plateforme.

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*

- 26 membres en 2004, 51 en 2012, 42 signataires de la charte en 2013
- Une réunion par trimestre en moyenne depuis 2004
- En 2012 : elle représentait 103 emplois (de 5% à 100% ETP), 180 bénévoles

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
A partir des propositions des assises départementales, régionales et nationales, des feuilles de route ont été rédigées définissant les objectifs de travail à venir.

\+ **TRANSVERSALITE**
Projets transversaux expérimentaux (ex : agenda 21 de collège).

++ **PILOTAGE**
La plateforme se réunit 1 fois / an avec ses représentants officiels et 4 fois / an avec ses représentants techniques. Le Groupe d'Animation et de Coordination (GAC) composé de 9 membres prépare les séances. Appui logistique : Conseil général.
Groupes de travail thématiques avec un pilote :

- scolaires : co-pilotes DSDEN – Conseil général
- aménagement des temps éducatifs : co-pilotes DDCSPP – DSDEN
- circuits courts - alimentation : co-pilotes Jardins de Cocagne - SVPA
- évaluation - financements : co-pilotes Conseil général – PnrBV
- climat – air- énergie : pilote : les Espaces Info Energie 88

++ **PARTICIPATION**
Sa composition couvre tous les domaines de l'éducation (institutionnelle et populaire), ainsi que de l'environnement. Sont représentés les acteurs techniques, institutionnels, financeurs, pédagogues, associatifs. Les méthodes utilisées sont participatives.

++ **EVALUATION**
Un bilan annuel de la vie de la plateforme est présenté en plénière. Un groupe dédié à l'évaluation des projets EEDD et des pratiques est mobilisé.

PISTE DE PROGRES

Ouvrir la plateforme EEDD aux acteurs de la solidarité et de l'économie.

ACTION n°42

LE PLAN CLIMAT ENERGIE INTERNE

Orientation du plan quadriennal :
Les vosgiens…et leur Conseil général

Programme
n°33 - L"Agenda 21" et l'opération processus et économies

Direction pilote :
PDT - Mission Développement Durable

Description :
Après la réalisation, en 2012, du premier Bilan Carbone ® du Conseil général, l'Assemblée a décidé de mettre en œuvre un Plan Climat-Energie répondant de manière complète aux obligations Grenelle.

2013 a été consacrée à la construction du plan d'actions internes prévu sur 3 ans.

Le Comité de suivi a ainsi été mobilisé 13 fois (9 séances de world café + 4 séances plénières).

Partenaires :
Ensemble des directions et services du Conseil général et des organismes satellites.

Budget :
Un chargé de mission « Climat » contractuel.

FINALITES

> ***Indicateurs :*** *impact négatif (-), pas d'impact (0), impact positif (+)*

\+ **CLIMAT**
C'est la finalité principale de la démarche. Il s'agit d'abord d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'outil Bilan Carbone® de l'ADEME. Un plan d'actions sur plusieurs années permet ensuite de diminuer ces émissions.

\+ **BIODIVERSITE, MILIEUX ET RESSOURCES**
La diminution des émissions de gaz à effet de serre entraine mécaniquement une diminution de la consommation d'énergie fossile et, de ce fait, une diminution des prélèvements sur les ressources et de la pollution atmosphérique.

\+ **COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE**
Transversal par définition, le plan Climat Energie est un support de cohésion des directions du Conseil général.

0 **EPANOUISSEMENT**

\+ **ECONOMIE RESPONSABLE**
L'énergie est consommée à toutes les étapes de la fabrication et de la commercialisation des produits. Le Plan Climat-Energie amène à une réflexion globale sur les modes de consommation de la collectivité en amont (les achats) et en aval (les déchets).

➔ ***Indicateurs de suivi*** *(techniques, quantitatifs ou/et qualitatifs, financiers…) :*
- Émissions totales de gaz à effet de serre
- Incertitude globale sur le calcul des émissions
- Évaluation des indicateurs de suivi des actions du Plan Climat-Energie

METHODOLOGIE

> ***Indicateurs :*** *pas pris en compte (0), un peu (+), beaucoup (++)*

++ **AMELIORATION CONTINUE**
La démarche en 4 phases se renouvelle au terme de la dernière. La phase de suivi et d'évaluation ainsi qu'un nouveau diagnostic permettent le renouvellement des objectifs et des actions.

++ **TRANSVERSALITE**
La démarche concerne l'ensemble des services, aussi bien au niveau du fonctionnement de l'administration que de ses politiques thématiques.

++ **PILOTAGE**
La démarche est pilotée par un chargé de mission s'appuyant sur un comité de suivi représentatif des directions et incluant les 3 vice-présidents les plus concernés (environnement, collèges et routes).
L'organisation en mode projet permet un suivi régulier de l'avancée des travaux.

++ **PARTICIPATION**
La démarche implique l'ensemble des services et des élus dès la phase de diagnostic. Cette implication se poursuit naturellement dans les phases de construction et de mise en œuvre du plan d'actions.

++ **EVALUATION**
La démarche s'appuie sur une évaluation périodique de l'avancée des travaux et sur la mise en place d'indicateurs de suivi des actions mise en œuvre.

PISTE DE PROGRES

La sensibilisation et la prise de conscience des enjeux par l'ensemble des agents et notamment les responsables de services et les directeurs doit permettre l'accélération de l'atténuation de l'impact de la collectivité et de son adaptation aux contextes présent et futur.

Synthèse des actions

La lecture rapide du tableau laisse à voir un bilan très positif de l'intégration des critères du DD dans les actions. Ceci reflète partiellement la réalité. En effet, même si un critère est pris en compte, une marge de progrès existe néanmoins, vers une intégration encore plus grande du critère.

N°	Intitulé action	FINALITE					METHODOLOGIE				
		Climat	Biodiversité	Cohésion	Epanouisse-ment	Economie responsable	Amélioration continue	Transversalité	Pilotage	Participation	Evaluation
1	L'expérimentation agenda 21 de collège	+	+	+	+	+	+	++	++	+	+
2	Les aides aux projets pédagogiques des collèges et écoles (EEDD et culture)	0	+	+	+	+	+	++	+	+	0
3	LIVO	+	0	+	+	+	+	++	++	0	+
4	Handicap : le rallye France-Alsace accessible à tous	0	+	+	0	0	++	+	+	+	++
5	RandoMobile® : une application pour le rallye de France 2013	+	+	+	0	0	+	++	+	+	+
6	Le Développement Social Local (DSL) au sein du programme départemental d'insertion (PDI)	0	0	+	+	+	++	++	++	++	++
7	L'insertion par l'Activité Economique (IAE)	0	+	+	+	+	++	++	++	++	+
8	Les solidarités en action	0	+	+	+	+	0	++	+	++	++
9	Le festival départemental du colport'âge "Par 4 chemins"	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++
10	Les 10 ans des CLIC	0	0	+	+	+	++	++	++	++	++
11	Opération "Ruches" : 1 million d'indicateurs pour les Vosges	+	+	+	+	+	++	++	+	++	+
12	La Carte ZAP + 88	0	+	+	+	+	+	+	+	+	++
13	La gestion du parc d'activités "Cap Vosges Remomeix"	0	+	+	0	+	++	++	++	++	0
14	Le plan "Abeilles et insectes pollinisateurs"	0	+	0	+	+	0	+	+	+	+
15	Grenelle de l'Environnement - soutien aux économies d'énergie dans les projets des collectivités locales	+	0	+	+	0	+	+	+	0	+
16	Grenelle de l'Environnement - soutien au bois construction	+	+	+	+	+	+	+	+	0	+
17	Grenelle de l'Environnement - soutien au bois énergie	+	+	+	+	+	+	+	+	0	+

N°	Intitulé action	FINALITE					METHODOLOGIE				
		Climat	Biodiversité	Cohésion	Epanouisse-ment	Economie responsable	Amélioration continue	Transversalité	Pilotage	Participation	Evaluation
18	L'aide au regroupement forestier	+	0	+	0	+	+	+	0	+	+
19	Le défi "famille à énergie positive"	+	0	+	+	+	+	0	++	++	+
20	L'opération "Fête des économies d'énergie"	+	0	+	0	+	++	+	+	++	+
21	La révision des aides aux collectivités	+	+	+	+	0	+	++	++	+	+
22	La mise en place d'un réseau RED au CG88	0	+	+	+	+	+	++	++	++	0
23	La politique départementale des ENS	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++
24	L'aide à l'élaboration d'un plan de paysage intercommunal	+	+	+	+	+	+	+	++	++	+
25	L'aide aux aménagements payagers	+	+	+	+	+	+	++	+	++	+
26	L'aide à la plantation de haies et d'arbres d'alignement	+	+	+	+	+	+	++	++	++	+
27	L'aide aux opérations programmées d'amélioration des vergers	+	+	+	+	+	+	++	+	+	+
28	L'aide à la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre des aménagements fonciers	+	+	0	+	0	0	+	0	++	+
29	L'appui aux projets des associations, collectivités et éts publics en faveur du DD	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++
30	Vosges, le plus beau est avenir…	0	+	+	+	+	+	+	++	++	++
31	La viabilité hivernale	+	+	0	+	+	++	++	+	0	++
32	Le fauchage raisonné	+	+	+	+	+	++	++	+	+	+
33	Les aires de covoiturage	+	+	+	0	+	+	++	0	+	0
34	L'isolation thermique des bâtiments	+	+	0	+	+	+	+	+	+	+
35	La forêt de Tignécourt	+	+	+	+	+	++	++	+	+	0
36	La dématérialisation des DCE	+	+	0	0	0	+	0	0	0	0
37	La dématérialisation des documents institutionnels	0	+	0	+	+	+	++	+	+	+

N°	Intitulé action	FINALITE					METHODOLOGIE				
		Climat	Biodiversité	Cohésion	Epanouisse-ment	Economie responsable	Amélioration continue	Transversalité	Pilotage	Participation	Evaluation
38	L'application télérecours	0	+	+	0	+	+	+	0	0	0
39	Le projet d'administration	+	0	+	+	0	++	++	++	++	++
40	La sensibilisation des agents au Développement Durable	+	+	+	+	0	++	++	+	++	0
41	La plateforme EEDD des Vosges	+	+	+	+	+	++	+	++	++	++
42	Le Plan Climat Energie Interne	+	+	+	0	+	++	++	++	++	++

-
N
+

0
+
++

Conception et impression : Mission DD, DICOM et DIAL
Crédits photographiques : CG88 - CENL
DDIT - Aire de covoiturage de Dompaire
DE - Collège du Spitzemberg à Provenchères-sur-Fave –
Compostage des épluchures de cuisine
DACEN -DIR - DIAL – Collecte des D3E
(Déchets d'équipements électriques et électroniques)
DRP – Routes et Unités territoriales – Fauche raisonnée
DGAS - Festival intergénérationnel « Par 4 chemins »
Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine – Espace Naturel Sensible de la Tourbière de la Charme à Thiéfosse

Imprimé sur papier recyclé – février 2014